

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2410 - 10 octobre 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Le patronat paie moins,  
fait travailler plus...  
et encaisse les  
milliards de l'État !**



**L'armée turque complice  
du massacre des Kurdes**

## SOMMAIRE

### Leur société

- p.4 ■ Les ennuis judiciaires de Sarkozy continuent  
 ■ La manif pour tous (bis)
- p.5 ■ Valls et les financiers de la City  
 ■ La dette et ceux qui en profitent  
 ■ La campagne contre les 35 heures  
 ■ La hausse du prix du timbre
- p.6 ■ Le budget de la Sécurité sociale  
 ■ Le décès à la maternité d'Orthez  
 ■ Hépatite C et recherche du profit
- p.7 ■ Chômage : le piège des « droits rechargeables »  
 ■ Les chercheurs se mobilisent  
 ■ Le Medef à La Réunion
- p.12 ■ Nanterre : la situation des Roms  
 ■ Paris 20<sup>e</sup> : des locataires en colère
- p.15 ■ Courrier : la grande misère des maisons de retraite
- p.16 ■ PCF : la recherche d'une gauche de gauche

### Dans le monde

- p.8/9 ■ Brésil : vers le second tour  
 ■ Italie : un gouvernement aux ordres  
 ■ Ebola et la passivité des grandes puissances  
 ■ Haïti : mort de J.C. Duvalier  
 ■ Les fonds spéculatifs jouent les vautours
- p.10 ■ Syrie : l'assaut sur Kobané  
 ■ Irak : un peuple saigné par l'impérialisme
- p.16 ■ Maroc : des militants condamnés

### Il y a 80 ans

- p.11 ■ Espagne octobre 1934 : la Commune des Asturies

### Dans les entreprises

- p.13 ■ Peugeot-Citroën - Aulnay-sous-Bois  
 ■ Toyota - Onnaing (Nord)  
 ■ Eurodisney - Marne-la-Vallée
- p.14 ■ Renault  
 ■ Fonderies Montupet  
 ■ Mia Electric - Cerizay (Deux-Sèvres)
- p.15 ■ Royal Monceau - Paris  
 ■ Centre hospitalier du Nord-Mayenne  
 ■ Hôpital La Roseraie - Aubervilliers

# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

## Besançon

**Samedi 11 octobre** à partir de 16 heures

Centre culturel de Serre-les-Sapins

## Grenoble

**Samedi 18 octobre** à partir de 15 heures

Salle des fêtes - 21, avenue du 8-Mai-1945

à Échirolles

## Strasbourg

**Samedi 25 octobre**

à partir de 16 heures

Foyer Saint-Ignace

15, chemin du Kammerhof

à Strasbourg-Neudorf

## Angoulême

**Samedi 25 octobre**

à partir de 18 heures

Logis du Chantoiseau

place Chantoiseau

Saint-Michel - Angoulême

## Rouen

**Samedi 8 novembre**

à partir de 17 heures

Palais des congrès de Oissel

## Fourmies

**Samedi 8 novembre**

à partir de 17 heures

Espace Mandela à Fourmies

## Dijon

**Dimanche 9 novembre**

à partir de 11 heures

Espace municipal Jean-Bouhey à Longvic



## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal octobre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



## Le Mondial de l'automobile et l'envers du décor

Le Salon de l'automobile a ouvert ses portes le 4 octobre à Paris. Comme toujours, les constructeurs ont soigné la vitrine. Pour vendre du rêve, ils s'y connaissent ! Et, comme toujours, ils se garderont de parler de l'envers du décor, fait d'une exploitation de plus en plus féroce.

Exploitation qui a conduit en août dernier à l'accident mortel d'un ouvrier à l'usine Renault de Flins. Cet ouvrier intérimaire employé par une entreprise sous-traitante s'est retrouvé à travailler à douze mètres de haut sans sécurité et a chuté dans le vide. Une mission de deux semaines, « sans danger », lui avait-on indiqué sur le contrat !

Il y a quinze jours, à l'usine Toyota d'Onnaing, la même logique rapace a conduit au licenciement d'une intérimaire qui a eu le malheur de dire à son chef qu'elle était enceinte. Le soir même, sa société d'intérim a mis fin à sa mission de six mois.

Ce sont là deux cas extrêmes de l'exploitation. Mais c'est cette même exploitation quotidienne, qui est faite d'intimidations, de sanctions arbitraires, de menaces de licenciement et d'aggravation des cadences, qui pèse sur tous.

C'est vrai dans l'automobile, c'est vrai dans le privé comme dans le public, dans l'industrie comme dans les services. Alors, de La Poste aux assurances en passant par les hôpitaux, chaque travailleur peut se reconnaître dans ce qui est à l'œuvre dans l'automobile.

Partout en France, le patronat de l'automobile supprime des postes, fait retomber le travail sur les salariés restants, avec des cadences insoutenables qui usent avant l'âge. Les constructeurs n'ont pas de mal à remplir leur quota de salariés handicapés, puisqu'ils les produisent en même temps que les voitures !

Partout, ils ont imposé la précarité. En production, il est de plus en plus fréquent que la moitié des ouvriers soient des intérimaires. Il en va de même pour les bureaux et les services, de plus en plus sous-traités à des margoulins. Le patronat a rendu précaires jusqu'aux embauchés en CDI puisque, en cas de refus de changement d'horaires ou de mutation, ils risquent la porte.

Et il s'agit toujours de travailler plus, pour être payé moins. Avec, d'un côté, un temps de travail rallongé par la suppression de jours de congés ou la diminution des pauses et, de l'autre, des salaires gelés, des primes amputées ou supprimées.

Au point que même ceux qui passent leur vie à fa-

briquer des voitures ne peuvent pas s'en acheter une neuve sans s'endetter sur des années !

Toutes ces attaques sont menées au prétexte de la compétitivité et de la crise. Mais elles ont bon dos ! La bourgeoisie et les grands actionnaires n'y ont pas laissé un euro, quand des dizaines de milliers de travailleurs de l'automobile ont perdu ce qu'ils avaient de plus vital : leur emploi.

Même la famille Peugeot, dont le groupe était soi-disant en difficulté, a engrangé 100 millions d'euros lors de la dernière opération boursière.

Quant aux actionnaires de Renault, ils se seront partagé un milliard de dividendes au titre des bénéfices de 2012 et 2013, quand la direction n'a pas trouvé un centime pour les travailleurs. Et si les ouvriers des usines Toyota s'enfoncent dans les impayés, ses actionnaires, eux, se répartiront les plus de 13 milliards de dollars de bénéfices !

Non contents de préserver leurs profits sur le dos des travailleurs, les constructeurs ont aussi profité de la crise pour demander des aides publiques. Et ils ont été servis, aussi bien par la droite que par la gauche. Rien qu'en crédit d'impôt compétitivité emploi, Peugeot touchera 140 millions.

Le grand patronat de l'automobile est arrosé de milliards, alors qu'il fait partie des plus grands licenciés du pays et qu'il sème le chômage et la désolation dans tout le pays !

Ce qui se passe dans l'automobile est une illustration de la rapacité patronale et de la complicité du gouvernement que l'on retrouve dans nombre de secteurs. Et ce n'est pas là qu'un mauvais moment à passer pour les travailleurs, cela continuera si nous les laissons faire.

En visitant le Salon de l'automobile, Valls a déclaré qu'« il faut être fier de l'industrie automobile française ». Les travailleurs peuvent être fiers, oui, de ce qu'ils produisent collectivement. Mais de quoi Valls peut-il être fier, si ce n'est d'enrichir le patronat à coups de milliards ? De quoi ce grand patronat exploiteur peut-il se vanter, si ce n'est de vivre de la sueur des ouvriers ?

Ce sont les travailleurs qui produisent tout dans cette société. C'est forts de cette conscience qu'il faut combattre le chantage patronal et refuser, dans l'automobile comme ailleurs, de subir les conséquences d'une économie aussi injuste que folle.

### • Baisse de la fiscalité ?

## Le gouvernement joue sur les mots

**Le gouvernement se vante, en proposant le budget 2015, de « relâcher la pression fiscale » par la baisse de l'impôt sur le revenu. Il a confirmé le 1<sup>er</sup> octobre la suppression de la première tranche d'imposition, celle à 5,5 %, ce qui permettrait à trois millions de contribuables de sortir de l'impôt.**

En outre, il s'engage à faire bénéficier d'une décote les contribuables qui, à cause de l'abaissement du seuil de la tranche à 14 %, seraient pénalisés. Six millions de personnes bénéficieraient de cette mesure.

Est-ce une baisse des

impôts ? C'est vite dit. Déjà, depuis 2009 et le gel du barème de l'impôt, maintenu par Hollande, 3,4 millions de personnes non imposables jusque-là l'étaient devenues. Ensuite, même si certains ont vu leur impôt baisser un

peu cette année, d'autres ont subi une augmentation du fait de la fiscalisation des heures supplémentaires et de la part employeur de leur complémentaire santé, ainsi que par l'abaissement du plafond du quotient familial.

Mais surtout, il faut une sacrée dose d'hypocrisie de la part du gouvernement pour parler de baisse fiscale alors qu'il augmente des taxes ! Il y avait déjà eu une hausse de la

TVA, un impôt qui rançonne toute la population, quel que soit le revenu. À cela vont s'ajouter les 3 euros d'augmentation de la redevance audiovisuelle, les 2 centimes par litre sur le diesel ainsi que les 2 centimes de la taxe dite « carbone ». Et il y a de fortes chances pour que les impôts locaux fassent un bond l'an prochain, avec la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales. De nombreuses communes,

étranglées financièrement du fait de la baisse de leurs ressources, n'auront alors guère d'autre choix qu'augmenter les impôts locaux, taxes foncière et d'habitation, si elles ne veulent pas rogner sur des services ou des aménagements utiles à la population.

En parlant de baisse des impôts, Hollande et Valls agitent un leurre qui ne dupe personne.

Marianne LAMIRAL

## • Juppé, Fillon, Sarkozy En pleine surenchère

Comment se différencier de ses concurrents, quand on veut vendre la même camelote mille fois remâchée ? Qui, d'entre Fillon, Sarkozy et Juppé, réussira le mieux dans cet exercice politicien ? L'avenir le dira. Toujours est-il que la surenchère à celui qui se montrera le plus à droite est lancée.

En annonçant son projet de suppression de 600 000 postes de fonctionnaires, Fillon voulait taper fort. Las, Sarkozy a carrément opté pour la fin du « fonctionnaire à vie », en proposant d'instaurer des CDD de cinq ans dans la fonction publique. Même s'il ne prévoit pas de l'appliquer aux policiers, aux juges ou aux enseignants, les plus nombreux, la proposition ira droit au cœur de l'électorat anti-fonctionnaires.

Pour la lutte contre les déficits, Juppé se fixe un objectif de 100 milliards d'économies sur cinq

ans, Fillon de 110 milliards. Plus définitif, Sarkozy propose d'inscrire dans la Constitution l'interdiction pour tout gouvernement à venir de « consacrer plus de 50 % du PIB à la dépense publique ».

Sur le Code du travail, si Juppé et Fillon sont pour le simplifier, Sarkozy, lui, est pour en définir un nouveau !

Ils n'ont pas encore trouvé de formulation originale pour présenter les attaques qu'ils prévoient sur la retraite, sur les 35 heures ou pour justifier l'augmentation de la TVA, mais cela viendra.

On sait donc à quoi s'attendre, si la droite revient au pouvoir en 2017. Mais c'est le gouvernement actuel, de gauche, qui lui prépare le terrain, en portant les mêmes coups contre les travailleurs et en accreditant l'idée qu'il faut que toute la société fasse des sacrifices pour payer la dette.

Lila VERMER

## • Fonctionnaires Contrôle renforcé sur les arrêts maladie

Un décret paru au *Journal officiel* du 6 octobre durcit les conditions d'octroi d'un congé maladie pour tous les fonctionnaires. S'ils n'envoient pas l'avis d'interruption de travail ou son renouvellement dans les 48 heures, ils risquent des sanctions financières. En cas de nouvel envoi tardif dans les 24 mois suivants, ils peuvent voir leur rémunération réduite de moitié entre la date de la prescription de l'arrêt de travail et celle de son envoi.

Cette mesure vient s'inscrire dans une campagne anti-fonctionnaires digne de la droite la plus réactionnaire. Il s'agit de

les présenter comme des salariés abusant des congés maladie et négligeant les formalités légales, alors que le taux d'absence dans la fonction publique est similaire à celui du privé. En fait, le gouvernement utilise une arme chère au patronat, qui consiste à opposer une catégorie de travailleurs à une autre, pour mieux frapper les deux. Et, comme par hasard, cette attaque contre les prétendus abus d'arrêts maladie chez les fonctionnaires tombe au moment où le gouvernement veut en diminuer encore le nombre, pour faire des économies.

M.L.

## • De Bygmalion au Kazakhstan

# Le sauveur de la France n'a pas de chance

**Chaque semaine, chaque jour presque, apporte sa nouvelle pierre au lourd dossier Sarkozy. On sait que sa campagne électorale de 2012 a été financée par de fausses factures de la société Bygmalion, payées par l'UMP. Les enquêteurs, en démêlant la comptabilité et en faisant parler les ordinateurs et les témoins, ont de plus en plus de mal à croire que, comme il le prétend, Sarkozy ne savait rien.**

Une nouvelle affaire est révélée. L'amende de 360 000 euros infligée par le Conseil constitutionnel au candidat Sarkozy, après l'invalidation de son compte de campagne, a été payée par l'UMP. Ce qui est illégal.

Et voilà maintenant qu'on apprend qu'une enquête est en cours à propos de commissions versées à des proches de l'ex-président à l'occasion d'une vente d'hélicoptères au Kazakhstan. Le journal *Le Monde* a révélé mardi 7 octobre qu'un des négociateurs

de ce marché d'un montant de deux milliards d'euros avait alors vu son compte crédité de 300 000 euros de provenance inconnue. Au même moment, le président français exerçait une amicale pression sur les autorités belges en faveur de trois oligarques kazakhs. Tout cela a été efficace : en 2010, les oligarques kazakhs ont été graciés, les hélicoptères vendus, les commissions, légales ou non, perçues.

Lors de son prochain meeting, on peut parier que le

sauveur autoproclamé du pays dira qu'il ne sait rien des hélicoptères kazakhs, qu'il n'a jamais vu les personnes impliquées dans l'affaire et que tout cela est un complot supplémentaire pour l'empêcher de revenir au pouvoir.

Sur le modèle du politicien italien Berlusconi qui, à chaque nouvelle menace judiciaire, dénonçait un « complot des juges » et se servait du pouvoir pour modifier la loi, Sarkozy semble convoiter la présidence pour jouir de l'immunité qu'elle procure.

Pour expliquer son retour, l'ex-président affirme pompeusement qu'il a « la France en lui ». Et chacun, y compris dans son camp et chez ses amis capitalistes, de compléter : « et la justice aux basques ».

Paul GALOIS

## • Manif pour tous

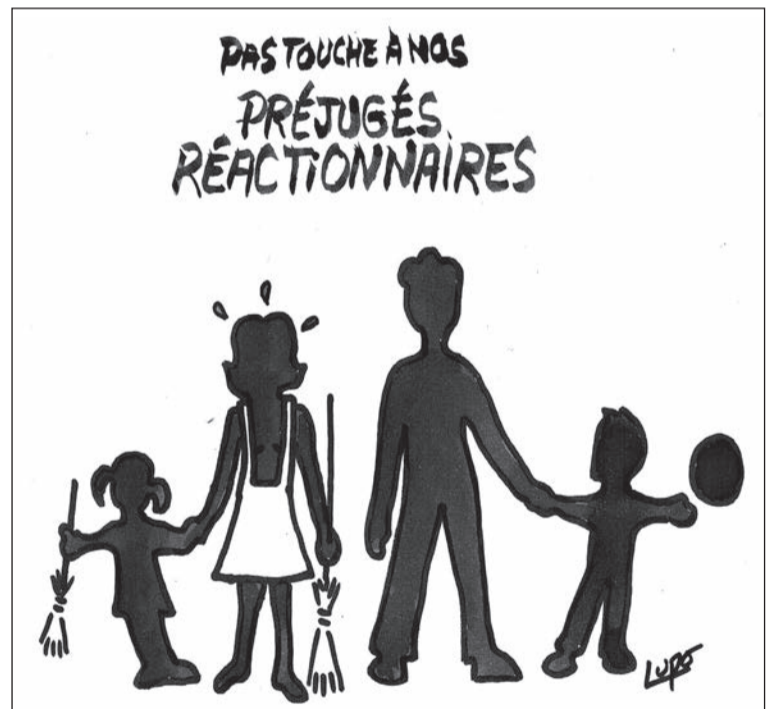
# Drôle de famille

**De l'UMP à l'extrême droite, les ténors politiques ont du mal à trouver du grain à mouder pour critiquer la politique économique et sociale du gouvernement Valls, tant il est vrai qu'il n'y a pas un jour où celui-ci ne fait allégeance au grand patronat. Certains ont donc mis à profit la Manif pour tous du 5 octobre pour se montrer et apparaître comme des contestataires virulents.**

On a assisté à un festival de propos réactionnaires, Laurent Wauquiez et Hervé Mariton par exemple se poussant du coude en tête de cortège pour faire de la surenchère sur la menace que la loi Taubira ferait peser sur la famille.

Valls s'étant empressé d'affirmer que jamais au grand jamais il n'autoriserait la gestation pour autrui (la GPA), ces protestations tombent un peu à côté. Mais cela n'empêche pas de faire semblant de ne rien avoir entendu, de reprendre les mêmes slogans, de réclamer ou menacer d'abroger la loi Taubira.

Souvent, les organisateurs de la Manif pour tous reconnaissent que le gouvernement



socialiste leur a rendu un signalé service en s'attaquant récemment à la famille. « S'ils avaient voulu nous donner un coup de main, ils ne s'y seraient pas pris autrement », dit l'un d'eux, qui ajoute que « c'est à tout le moins maladroite ». En effet, en décidant de réduire de fait le congé parental et la prime au premier enfant, le gouvernement s'en est pris aux familles, y compris les familles populaires. Cela tombe à pic pour ces milieux réactionnaires, alors qu'ils ont bien du mal

à démontrer à l'opinion que le mariage pour tous, et entre autres le mariage entre personnes de même sexe, menacerait la « famille ». Mieux vaudrait dire leur conception de la famille.

En tout cas, ceux qui arpentaient les rues de Paris et de Bordeaux ce dimanche 5 octobre étaient bien ce public de la droite catholique, pétri d'hostilité à l'égard des homosexuels et d'un conformisme social chevillé au corps.

Aline URBAIN



## • Valls aux financiers de la City

### « My government is pro-business ! »

Le 6 octobre, en visite officielle en Grande-Bretagne, Valls ne s'est pas contenté de rencontrer le Premier ministre conservateur David Cameron, en disant tout le bien qu'il pense de sa politique en faveur du patronat. Il a choisi de se rendre au cœur du quartier d'affaires londonien, la City, où se traitent une bonne partie des opérations financières mondiales, pour y proclamer : « My government is pro-business ! »

Nul besoin de connaître l'anglais pour savoir que le gouvernement français est du côté du monde des affaires : il l'affirme haut et fort en toutes circonstances. Ainsi, fin août, Valls a été acclamé debout à l'université d'été du Medef, en prononçant un discours si outrageusement propatronal que bien des politiciens de droite pourraient le lui envier. Trois semaines plus tard, il récidivait à Berlin avec un « Mon gouvernement aime les entreprises »,

en allemand cette fois. Après le Medef ou la City, pourquoi Valls n'irait-il pas demain se mettre à plat ventre à Wall Street, temple américain sinon mondial du capitalisme ?

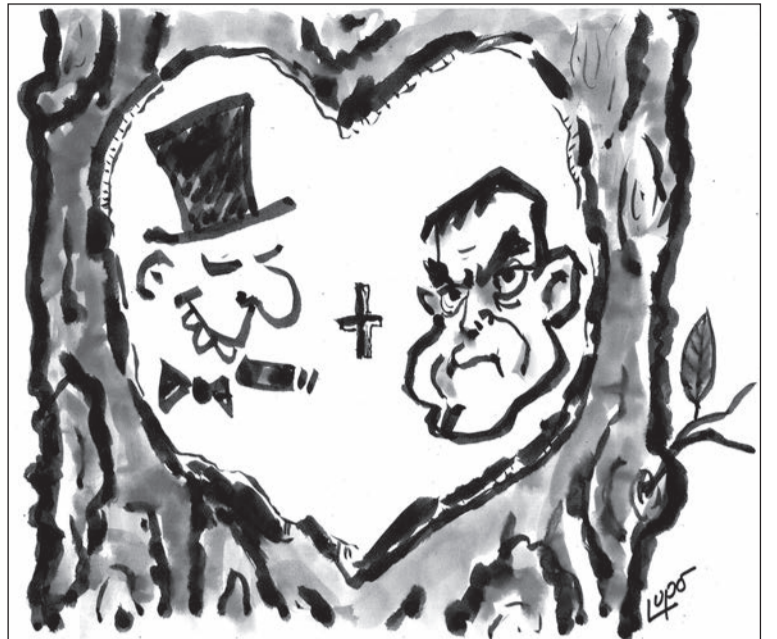
Mais les businessmen chers à son cœur ne se payent tout de même pas de mots, même doux. Il leur faut des preuves d'amour, et à chaque fois toujours plus. Alors Valls en rajoute.

Ainsi, à Londres, il a annoncé que c'en serait bientôt fini de

l'interdiction d'ouvrir les magasins le dimanche. Il va aussi « aller plus loin » dans « l'assouplissement des 35 heures », favoriser le « temps partiel [pour] préserver l'emploi ». Il veut aussi « inciter davantage au retour à l'emploi », bref, réduire le montant et la durée de l'indemnisation du chômage.

Autant d'attaques à venir contre le monde du travail. Pour celui des affaires, il y a les gâteries. Valls a dit qu'il allait encore « réduire les impôts, d'abord ceux sur les entreprises ». Et de rappeler que la tranche à 75 % – qui n'écorne qu'une infime partie des revenus des très riches, et encore pas tous – « n'existerait plus au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ».

À l'adresse de ceux des



habituels de la City que ne convaincaient pas encore ses « I love you » à répétition, Valls a cité le patron de Free, qui décrit la France comme un « paradis fiscal » pour les investisseurs. Un avis d'expert. Et si les Sarkozy, Juppé, Fillon et Marine Le Pen s'emploient,

contre l'évidence, à présenter sans rire la France comme un « enfer pour le monde de l'entreprise », c'est qu'avec Valls, Hollande et compagnie, la concurrence est rude pour le titre du plus servile larbin des bourgeois.

Pierre LAFFITTE

## • 2 000 milliards de dette

### Qui en profite et qui paye ?

La dette publique de la France a dépassé les 2 000 milliards d'euros. Elle était évaluée à 2 023 milliards fin juin 2014. Ce n'est pas très loin du PIB du pays, c'est-à-dire le total de la richesse qui y est produite en un an. Autrement dit, l'endettement équivaut, à peu de milliards près, à une année de production et à 100 % du PIB.

La dette publique a toujours existé. Mais son historique relativement récent est plein d'intérêt. La dette a quasiment doublé en une dizaine d'années. En 2007, année où Sarkozy a accédé à la présidence, elle atteignait environ 1 200 milliards, ce qui était déjà beaucoup. Fin 2012, année où il l'a quittée, on approchait les 1 800 milliards, soit 600 milliards de plus en cinq ans. Cet énorme bond en

avant découle de la crise bancaire de 2008 et du renflouement massif des trésoreries bancaires.

Ceux qui détiennent la dette de l'État sont, pour un tiers, des établissements de crédit et des sociétés d'assurances français, et pour les deux tiers des fonds de pension, des assurances, des banques, etc. d'autres pays. Pour le moment, les taux d'intérêt étant très bas, les intérêts de cette dette sont relativement supportables. Ils représentent quand même 45 milliards d'euros chaque année, que l'État paye à ces banques et autres établissements prêteurs, et qui représentent pour eux un revenu substantiel et sûr... et une énorme ponction payée par l'ensemble de la société.

André VICTOR

Mais où sont donc passés les 2000 milliards de dette publique ?



## • 35 heures

### Une campagne contre les droits des salariés

Dans la campagne contre les 35 heures, la même partition est jouée à la fois par les cuivres de la droite et par les violons de la gauche : la baisse du temps de travail plomberait la compétitivité des entreprises et freinerait les embauches.

Il y a là une belle hypocrisie, car la loi des 35 heures n'impose pas du tout un maximum légal, bien des travailleurs le savent et le vivent. Le temps de travail effectué par les salariés est en moyenne de 39,5 heures. Ce chiffre serait même de 40,5 heures si l'on calculait le temps total de présence, et non le « temps de travail effectif » qui décompte les temps d'habillage, douche, pause, etc.

Les politiciens qui pourfendent la loi sur les 35 heures omettent de rappeler qu'un patron peut, grâce à la flexibilité qu'elle prévoit, porter

le temps de travail hebdomadaire jusqu'à 44 heures (voire plus) dans les périodes où cela l'arrange, les 35 heures n'étant qu'une moyenne annuelle. La loi Aubry n'avait fait que soumettre les heures au-delà de 35 heures à une majoration, laquelle a d'ailleurs été réduite depuis, et les patrons ne se privent pas d'imposer de nombreuses heures supplémentaires.

En quoi la loi Aubry gênerait-elle l'activité des entreprises ? On estime que la flexibilité a permis aux patrons de réaliser des gains de productivité de presque 5 %, ce

qui signifie une augmentation équivalente des charges de travail des salariés.

La loi Aubry aurait-elle vidé les caisses patronales ? C'est tout l'inverse car, depuis, les patrons bénéficient non seulement du blocage des salaires mais aussi du fait que le gouvernement a offert de considérables exonérations de cotisations sociales – jusqu'à 26 % du salaire pour un smicard.

Bref, si les patrons n'embauchent pas, cela est dû à tout autre chose que les 35 heures. Pleurer sur les malheurs des entreprises est une attitude habituelle des larbins politiques de la bourgeoisie et de ces mêmes patrons qui reçoivent du gouvernement plus que ce qu'ils lui demandent.

Stéphane FORT

## • Prix du timbre

### La baisse du trafic a bon dos

À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, il faudra payer beaucoup plus cher pour envoyer une lettre. Le prix du timbre rouge, pour un pli arrivant le lendemain, passera de 0,66 à 0,76 euro, soit 15 % de plus. Le timbre vert, pour une distribution le surlendemain, augmentera lui de 0,61 à 0,68 euro. C'est de loin la plus forte hausse enregistrée depuis une dizaine d'années. La Poste prend davantage de gants avec les entreprises, qui peuvent se passer d'elle. Leurs tarifs n'augmenteront que de 3 % maximum.

La direction de La Poste explique qu'il s'agit de financer ainsi la distribution du courrier six jours sur sept et de maintenir sa présence sur tout le territoire malgré la baisse du nombre de plis, due à la concurrence d'Internet. C'est de l'hypocrisie ! Car il ne se passe pas de semaine sans que des emplois soient supprimés d'un bout à l'autre du pays, rendant la distribution du courrier plus aléatoire et plus pénible pour les facteurs. Quant à sa présence, La Poste continue à se débarrasser de

ses bureaux en les transmettant aux communes ou à des commerçants, non seulement dans les villages mais aussi dans les grandes villes et jusqu'à Paris.

Ce n'est pas la baisse du trafic, mais la recherche du profit maximum qui explique les hausses de tarif. Le directeur de La Poste, Philippe Wahl, a fixé comme objectif de dépasser le milliard d'euros de bénéfices en 2020. Il n'y a pas à chercher plus loin la raison des mesures qui matraquent les usagers comme les postiers.

Daniel MESCLA



## • Budget de la Sécurité sociale

# Le gouvernement vole les malades, les familles et les retraités

À partir de mi-octobre, la loi de financement de la Sécurité sociale va être discutée au Parlement, mais le gouvernement a déjà livré les grandes lignes et le détail de ce qu'il voulait imposer : vider les poches des malades, des familles, des retraités, pour donner le fruit de son vol aux entreprises et à leurs actionnaires.

C'est pour montrer son opposition à ces mesures, depuis longtemps prévisibles, que la CGT a appelé à manifester le 16 octobre, appel pour l'instant bien timide.

En tout, les mesures concernant la Sécurité sociale devraient rapporter

9,5 milliards, sur les 21 milliards d'économies promis en 2015 sur l'ensemble des dépenses publiques (État, collectivités locales et Sécu).

Pour ce faire, la panoplie déployée par les ministres, à coups de centaines de millions, est impressionnante.

Pour les familles, en particulier les moins aisées, ils ont prévu des congés parentaux amputés, des places de crèches supprimées (bien que promises), l'allocation de naissance du deuxième enfant divisée par trois, les aides pour garde d'enfant rabotées, les allocations familiales diminuées.

Pour la branche maladie, et donc la santé, les économies se montent à 3,2 milliards d'euros pour 2015, avec en prime l'hypocrisie des ministres. Ainsi Marisol

Touraine a promis qu'il « n'y aura pas de diminution des remboursements ou de restriction de la prise en charge de nos concitoyens ». Mentueuse ! Pour éviter de parler de suppressions de postes à l'hôpital, elle dit « mutualisation des moyens » ; aux suppressions de lits, elle préfère « le virage vers l'ambulatoire » ; dans sa bouche, les restrictions de médicaments s'appellent « le bon usage des soins »...

Quant aux anciens, ils ne sont pas épargnés : au nom

d'une « CSG plus équitable », le gouvernement prévoit que 460 000 retraités verront leur taux de cotisation passer de 3,8 % à 6,6 %. Pour les concernés, cela représentera donc une baisse de revenu d'environ 3 %. Quand le gouvernement voudra, encore une fois, augmenter la CSG de l'ensemble des retraités et l'aligner sur le taux des salariés à 7,5 %, il parlera certainement encore une fois d'équité.

**Bertrand GORDES**

## • Décès à la maternité d'Orthez

# La chaîne des responsabilités

À la maternité d'Orthez, dans les Pyrénées-Atlantiques, une jeune femme de 28 ans est morte le 30 septembre pendant une césarienne, à la suite d'une erreur d'intubation du médecin anesthésiste. Ce médecin était une vacataire « prêtée » à la maternité par la clinique privée voisine.

La médecin responsable a été mise en examen. Mais, au-delà de la responsabilité personnelle de l'anesthésiste, suspectée d'avoir été ivre au moment des faits, le maire d'Orthez a pointé du doigt à juste raison « un problème de démographie médicale ». Selon lui, le fait que cette médecin ait pu être amenée à exercer sans être en possession de toutes ses capacités « tient au fait qu'il n'y avait personne d'autre ». Et d'ajouter que le manque de personnel médical à Orthez est « un problème catastrophique ».

L'Agence régionale de santé (ARS) s'est empressée de suspendre toute l'activité de la maternité, qui était déjà menacée, une annonce qui a provoqué la colère de la population, qui a aussitôt manifesté.

Le gouvernement a beau jeu de prétendre que les

petites structures ne sont pas fiables, faute de personnel adéquat, mais les difficultés à recruter des équipes stables et expérimentées viennent de sa politique, qui assèche les ressources des hôpitaux en leur retirant des crédits et en exigeant qu'ils soient rentables !

Les gouvernements successifs ont poussé à regrouper les structures hospitalières et à fermer les maternités de proximité, obligeant les femmes à multiplier les kilomètres, les contraignant parfois à accoucher durant le voyage. En 1975, on comptait 1 370 maternités, 814 en 1996, et 535 en 2013 !

C'est d'ailleurs parce que la maternité d'Orthez était menacée de fermeture qu'elle éprouvait des difficultés à recruter des obstétriciens et des anesthésistes permanents. Ces petites structures hospitalières peinent à fidéliser leurs praticiens et à créer des équipes solides et compétentes, parce qu'elles sont dans un statut précaire. Pour Jean Marty, du syndicat des gynécologues et obstétriciens, les difficultés des petites structures « sont créées par l'administration. En discréditant les petites maternités, on supprime leur avenir ».

**Aline URBAIN**

## • Hépatite C

# La logique du profit

Depuis le début de l'année, les malades atteints d'hépatite C, une maladie virale du foie, peuvent bénéficier d'un nouveau médicament, le Sovaldi. Il représente un véritable progrès pour les 185 millions de patients dans le monde, son efficacité étant démontrée dans 90 % des cas. Près de 350 000 décès pourraient ainsi être évités chaque année.

Mais, dans cette société, tout, y compris les médicaments, est prétexte au profit maximum, et le Sovaldi est une véritable poule aux œufs d'or pour son fabricant, le laboratoire américain Gilead. Aux USA, un traitement de trois mois revient à 60 000 euros, en France à 56 000 euros, en Allemagne à 49 000 euros et en Grande-Bretagne à 44 000 euros. Ainsi, pour traiter les 200 000 malades en France, l'Assurance-maladie devrait rembourser un milliard d'euros par an.

Ces prix sont d'autant plus scandaleux que la société Pharmasset, qui avait mis au point le Sovaldi, avait proposé le prix déjà élevé de 18 000 euros par patient. Mais, après son rachat

par Gilead pour 11 milliards de dollars en 2012, celui-ci a quasiment quadruplé son prix. Ce faisant, l'action Gilead a augmenté de 41 % à Wall Street, où le laboratoire « pèse » maintenant 160 milliards de dollars.

Devant les protestations de tout bord, organisations humanitaires mais aussi responsables des services de santé, le ministère de la Santé a annoncé la mise en place d'un mécanisme de régulation applicable dès 2014. Si les dépenses de remboursement dépassent 450 millions d'euros en 2014 et 700 millions en 2015, Gilead devrait reverser à l'État une contribution calculée en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Mais pour le moment tout cela reste théorique.

Pour faire preuve de bonne volonté, notamment envers les malades des pays du tiers-monde, Gilead a autorisé des laboratoires de médicaments génériques à produire à bas coût le Sovaldi, moyennant des royalties dont le montant reste secret. En Inde, trois mois de traitement coûteraient 900 euros et en Indonésie 2 000 euros. Mais il n'est même pas sûr que ces prix revus à la baisse permettront d'assurer la prise en charge des malades de ces pays pauvres. Ainsi, des experts sanitaires estiment qu'en Indonésie, il faudrait consacrer la totalité du budget indonésien de la santé pour traiter seulement un patient sur deux...

Les avancées thérapeutiques majeures sont là, les malades peuvent être soignés et guéris mais, comme pour bien des maladies, Ébola, paludisme, tuberculose, rougeole, etc., la loi du profit continue à faire des ravages.

**Cédric DUVAL**

## Comment est fixé le prix des médicaments ?

En France, le Comité économique des produits de santé (CEPS), un organisme interministériel créé en 2005, négocie le prix d'un médicament avec le laboratoire fabricant sur la base d'avis scientifiques de la Haute autorité de santé (HAS). Elle juge l'efficacité intrinsèque du médicament (service médical rendu) et son intérêt par rapport aux traitements existants (amélioration du service médical rendu). Le prix négocié tient

aussi compte du niveau de vente prévu par le laboratoire.

Pour les produits récents, et même pour ceux qui ne sont pas jugés innovants, le CEPS accorde généralement les prix élevés que les laboratoires demandent sous prétexte de dépenses de recherche et développement. Pour les produits jugés les plus innovants, le prix en France doit être équivalent aux prix pratiqués en Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne et Italie,

et il est protégé pendant cinq ans.

Enfin, une série de clauses entre l'Assurance-maladie et les laboratoires restent strictement confidentielles, secret commercial oblige. D'après les laboratoires, leur divulgation pourrait avoir des conséquences sur le cours de l'action en Bourse... Pour les médicaments comme pour le reste, la transparence n'est pas de mise.

**C.D.**

## • Chômage

# Les « droits rechargeables », une mesure qui masque des reculs

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014, les chômeurs indemnisés et qui auront travaillé un minimum de 150 heures, soit l'équivalent d'un mois, verront la durée de leurs droits à indemnisation augmentée. Par exemple un chômeur arrivant en fin de droits mais ayant obtenu, entre deux périodes de chômage, un CDD de trois mois sera indemnisé durant trois nouveaux mois supplémentaires au-delà de ce qui se pratique déjà.

Ce « droit au chômage rechargeable » pourrait toucher nous dit-on 1 million de personnes sur les 2,2 millions de chômeurs indemnisés. Ce petit avantage établi par les syndicats et le patronat dans une convention Unedic de mars dernier ne règle bien sûr en rien le problème du chômage, au moment où la situation s'aggrave. Il y a une augmentation de la durée du chômage pour nombre de demandeurs d'emploi et

beaucoup arrivent en fin de droits et ne touchent plus rien. Certains renoncent même par découragement à se présenter à Pôle emploi parce qu'on ne leur propose rien, et ils sont rayés des statistiques, si bien que le nombre véritable des chômeurs est bien supérieur à ce qui ressort des statistiques officielles.

De plus, en contrepartie des « droits rechargeables », des reculs sont inscrits dans cette nouvelle convention. Tout

d'abord des salariés licenciés qui touchent des indemnités de départ extra-légales devront attendre désormais 180 jours (soit six mois) pour toucher leurs allocations chômage, au lieu de 75 jours dans l'ancienne convention. Cela ne touchera pas les licenciés économiques, mais les autres sont beaucoup plus nombreux.

Les règles sont aussi modifiées pour les chômeurs proches de la retraite, qui pouvaient dès 61 ans bénéficier du maintien de l'allocation chômage jusqu'à la liquidation de leur pension de retraite à taux plein et qui devront maintenant attendre 62 ans pour percevoir l'allocation. Enfin les inscrits à Pôle emploi depuis le 1er juillet qui

percevaient auparavant plus de 2 168 euros de salaire brut perdront quelques euros d'allocations chaque mois. Et il y a aussi bien sûr le durcissement des règles d'indemnisation des intermittents du spectacle.

Tout cela fait que l'ensemble des mesures prises va permettre à l'Unedic de faire 1,9 milliard d'euros d'économies d'ici la fin 2016.

Tous ceux qui présentent les « droits rechargeables » comme une avancée pour les chômeurs oublient que ce qui est un progrès pour certains sert à cacher ce qui est un recul pour d'autres.

Catherine OLIVIER

## • Contre le manque de financement et la précarité

# Les chercheurs se mobilisent

À l'initiative de scientifiques montpelliérains, une marche sur Paris a commencé « pour la recherche et l'enseignement supérieur ». Sous le nom de « Sciences en marche », elle devrait aboutir à une manifestation dans la capitale le 17 octobre.

À cette occasion, des réunions de plusieurs dizaines de personnes se sont tenues dans de nombreux laboratoires et universités pour dénoncer la diminution des moyens que l'État met à la disposition de la recherche publique. Ce mouvement conteste en particulier la généralisation des CDD comme seul débouché pour un nombre croissant de techniciens, ingénieurs et chercheurs.

Il conteste aussi le choix du gouvernement d'arroser les grandes entreprises avec six milliards d'euros d'argent public provenant du crédit impôt recherche (CIR), pratiquement sans leur demander de comptes.

C'est tout le contraire pour les laboratoires de la recherche publique, qui ont de moins en moins de financements assurés. Depuis des années, les grands organismes de recherche, les universités, le CNRS, l'Inserm... n'assurent pratiquement plus que le salaire d'un nombre limité de personnels statutaires et la mise à disposition de locaux. Il n'y a presque plus d'argent pour le fonctionnement quotidien de nombreux labos. Pour financer leurs projets, les chercheurs passent de plus en plus de temps à monter des dossiers complexes de financement, sans assurance de succès. L'Agence nationale de la recherche, instituée en 2005

pour financer la recherche « sur projets », est venue de plus en plus remplacer la dotation de base des laboratoires. Or son budget d'intervention a diminué de 12 % cette année. Et alors qu'elle était supposée financer au moins 25 % des demandes de projets, elle n'a financé récemment que moins de 9 % de ceux qui lui étaient soumis.

Cette course permanente aux financements, le plus souvent vaine, entraîne la précarisation croissante des emplois dans ce secteur et fait peser sur les personnels précaires la menace constante du non-renouvellement de leur contrat de travail. En 2013, selon les chiffres officiels, 34,5 % des personnels de la recherche publique et de l'enseignement supérieur n'étaient pas des titulaires. Mais ce n'est qu'une moyenne et cela ne tient pas

compte des étudiants en thèse. Ainsi, sur la trentaine de chercheurs de l'unité I-Stem (cellules souches) de l'Inserm, seul un tiers a un emploi statutaire, un autre tiers est en CDD et le dernier tiers est composé d'étudiants-chercheurs.

Lors d'une rencontre le 24 septembre avec la secrétaire d'État Geneviève Fioraso, les initiateurs de la marche ont souligné qu'une somme ne représentant que 5 % du CIR permettrait de financer environ 4 000 emplois permanents dans la recherche publique. Ils n'ont pas encore obtenu satisfaction et préparent à présent la manifestation du 17 octobre. Ils l'espèrent suffisamment massive pour faire savoir au gouvernement qu'il faut en finir avec l'appauvrissement de leurs laboratoires.

Lucien DÉTROIT

## • Crédit impôt recherche

# Une niche fiscale très profitable

Le crédit impôt recherche (CIR) permet aux entreprises de déduire de leurs impôts une bonne part de leurs dépenses étiquetées « recherche et développement » (R&D). Cette niche fiscale a été créée par la gauche en 1983, sous Mitterrand, avec un plafond de 3 millions de francs (457 000 euros).

Depuis, tous les gouvernements en ont augmenté les possibilités pour les entreprises et

le montant global alloué au dispositif. En vingt-cinq ans, le plafond du CIR a ainsi été multiplié par 35, pour atteindre 16 millions d'euros par entreprise en 2008. C'est alors que Sarkozy a carrément supprimé ce plafond : à présent 30 % des dépenses de R&D sont remboursées en dessous de 100 millions d'euros, et 5 % au-delà.

Une grande entreprise comme Sanofi a ainsi touché

125 millions d'euros en 2012 au titre du CIR, tout en supprimant des emplois scientifiques et en versant plus de 3 milliards d'euros à ses actionnaires. Peugeot va toucher cette année une somme équivalente.

Avec un coût probable autour de 6 milliards d'euros cette année, le CIR est devenu la niche fiscale la plus coûteuse pour les finances publiques.

L. D.

## • La Réunion

# Les sangsues du Medef

Questionné par le journal *Le Quotidien* sur les mesures prises par le gouvernement en faveur du patronat des DOM, Jean-Pierre Philibert, le président de la Fédération des entreprises d'Outre-Mer (Fedom), a déclaré que celles-ci allaient dans le bon sens mais qu'il attendait la concrétisation des promesses du gouvernement pour délivrer un avis définitif.

En fait, ce responsable patronal trouve que les dispositifs d'aide renforcée aux entreprises dans les DOM ne vont pas assez loin. Il voudrait un déplafonnement du CICE afin de le rendre éligible aux salaires supérieurs à 2,5 smic, que le plafond de défiscalisation de l'investissement en logement intermédiaire soit porté de 10 000 à 18 000 euros et que l'État finance les emplois d'avenir dans le secteur privé non plus à 35 % mais à 70 %. Rien de moins !

Ce qui intéresse Philibert, comme d'ailleurs tous ses mandants, c'est ce qu'il appelle « l'attractivité globale du territoire », c'est-à-dire la garantie de la rentabilité financière escomptée. Cela a le mérite d'être clair, les patrons ne sont prêts à investir dans les DOM que si cela leur rapporte, et gros.

Et en échange de tous ces millions offerts au patronat, sur quelles contreparties Philibert est-il prêt à s'engager ? Sa réponse, rapportée par *Le Quotidien*, est claire : « Il refuse de quantifier les choses. » Il n'y a que dans le domaine des aides qu'il accepte de le faire.

Mais que deviendraient tous ces partisans de la « libre entreprise » s'ils ne disposaient pas de la béquille de l'État ?

Émile GRONDIN

## • Au sommaire de

### LUTTE DE CLASSE n° 162 (septembre-octobre 2014)

- Opposer à la gauche gouvernementale discréditée la politique de classe des travailleurs.
  - Les 35 heures : le cadeau du Parti socialiste au patronat
  - Union européenne : La montagne de promesses de réglementations et la souris de l'Union bancaire
  - Moyen-Orient : les Kurdes dans la stratégie des dirigeants occidentaux
  - Côte d'Ivoire : leurs perspectives et la nôtre
  - Haïti – Martelly-Aristide : quand deux corrompus de notoriété publique se livrent une bataille judiciaire au nom de la lutte contre la corruption
  - États-Unis : Les élections : la démocratie pour la bourgeoisie
- Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro



• Brésil

## Vers un second tour sans enjeu

Le premier tour de l'élection présidentielle brésilienne le 5 octobre a été marqué par une surprise. À la veille du vote, les sondages en faveur de Marina Silva, l'écologiste censée menacer la présidente sortante, se sont écroulés. Finalement elle n'a obtenu que 21 % des suffrages (à peine plus qu'en 2010), contre 42 % à la présidente sortante Dilma Rousseff, candidate du PT (Parti des travailleurs), et 34 % au candidat de la droite, Aécio Neves. Il n'y aura pas, sur ce terrain, le « renouveau » que Marina Silva disait incarner, et le second tour sera le duel gauche-droite habituel depuis 1990.

Marina Silva prétendait à la fois ne rien changer de ce qui fonctionnait, cadeaux aux riches ou aides aux pauvres, et tout rénover. Cela a permis aux puissants appareils électoraux des partis de la présenter comme une démagogue et une girouette. La gauche l'accusait en plus de vouloir mettre fin aux programmes sociaux, la

droite de mettre en danger l'économie. Désormais, les deux camps tâchent de récupérer le plus grand nombre possible de ses électeurs.

Le programme des deux candidats restant en lice consiste en fait à continuer la politique menée par Lula puis Dilma Rousseff. Elle consiste en cadeaux pour les

entreprises et les capitalistes, et en programmes d'aides aux plus pauvres. Le candidat du parti de droite PSDB (Parti de la social-démocratie brésilienne), Aécio Neves, est un héritier, petit-fils du président Tancredo Neves, mort en 1985 avant d'entrer en fonctions. Député, gouverneur puis sénateur de l'État du Minas Gerais, et protégé de l'ancien président Cardoso (1995-2002), ce rejeton de l'élite brésilienne

Peu de voix se sont fait entendre en dehors des trois « grands » candidats. La candidate du PSOL (le Parti du socialisme et de la liberté), qui a centré sa campagne sur la corruption des partis, a réuni près de

1,6 million de voix, 1,5 %. Quant au métallurgiste Zé Maria, candidat du PSTU trotskyste, qui a dénoncé le système au nom de la classe ouvrière, il a obtenu 91 000 voix, 0,09 %.

V. G.

Ces deux candidats ont certes un électoral différent. 40 % des votes de Dilma Rousseff proviennent du Nordeste

misérable, où quelques euros font la différence entre survivre et mourir de faim. Neves, lui, a trouvé 30 % de son électoral dans le riche État de Sao Paulo. Neves va accuser le bilan économique de la présidente sortante, tandis que celle-ci va demander aux Brésiliens de ne pas permettre le « retour des fantômes », version brésilienne de « Au secours, la droite revient ! » Mais la politique que Neves propose n'est en fait pas différente de celle menée par Dilma Rousseff depuis 2011, ou par Lula avant elle : une politique au service des riches, des industriels, des grands propriétaires et exploitants agricoles, des banquiers et spéculateurs brésiliens et impérialistes.

Vincent GELAS

• Italie

## Le patronat ordonne, le gouvernement obéit

Matteo Renzi, le fringant chef du gouvernement italien, qui conduit le Conseil des ministres en jeans – haute couture tout de même –, s'est hissé à ce poste sur la promesse d'envoyer tout le vieux système politique « à la casse ». En défendant son projet de réforme du marché du travail, il s'attaque maintenant à ce qu'il présente comme une autre vieillie, le Statut des travailleurs, et en particulier son article 18, qui prévoyait la possibilité, pour un travailleur licencié de façon abusive, d'être réintégré dans l'entreprise.

Déjà vidé d'une grande partie de son contenu par les mesures des gouvernements précédents, cet article 18 ne s'applique plus désormais qu'à une minorité de travailleurs.

Mais, derrière le symbole de l'article 18, ce qui est visé, c'est tout ce qui pourrait gêner le patronat italien et l'empêcher de licencier à sa guise et selon ses conditions. « Il faut donner la possibilité de licencier

facilement, pour que les patrons puissent embaucher », explique ainsi Renzi, montrant qu'il n'hésite pas à reprendre de vieux arguments quand ils viennent du patronat... Renzi veut également que ce patronat puisse embaucher des travailleurs pour quelques jours, voire quelques heures : c'est ainsi que la réforme prévoit l'utilisation des Voucher lavoro (l'équivalent des chèques emploi service) pour « toutes les

catégories productives », et plus seulement pour les heures de ménage ou de baby-sitting chez des particuliers.

En supprimant les quelques garanties qui pouvaient encore protéger les salariés, notamment dans les grandes entreprises, Renzi explique sans rire qu'il favorise l'égalité entre tous les salariés et que la facilité plus grande de licencier pour les entreprises sera compensée par l'État. Il promet la généralisation d'une allocation chômage qui pourrait être de 800 euros, mais pour laquelle il n'y a pas pour l'instant le moindre débours de financement. Le patronat applaudit des deux mains, et Renzi a reçu les félicitations chaleureuses de Marchionne, le

PDG de Fiat-Chrysler, le premier à avoir imposé des contrats aux rabais aux travailleurs dans ses usines.

Dans les rangs du Parti démocrate, le parti de Renzi, issu de l'ex-Parti communiste italien, devenu il y a vingt-cinq ans Parti démocratique de la gauche pour finalement abandonner même cette vague référence, une minorité de responsables a fait mine de protester contre cette « dérive ». Après quelques déclarations indignées dans les journaux, ces « frondeurs » sont vite rentrés dans le rang. Lors du vote au sein du parti, le 30 septembre, seuls vingt des 130 opposants déclarés ont voté contre la réforme.

Les directions syndicales ont

toutes protesté aux premières annonces, mais deux se sont contentées de la promesse de discussions et d'aménagements. Seule la CGIL maintient une journée de manifestation nationale pour le 25 octobre prochain et parle d'une possible journée de grève générale pour plus tard.

En 2003, les attaques contre le Statut des travailleurs et son article 18 avaient suscité d'importantes manifestations et permis de faire reculer le gouvernement de droite de l'époque. Dix ans plus tard, c'est à nouveau sur leurs seules mobilisations que les travailleurs doivent compter pour s'opposer aux coups que Renzi leur assène au nom de la « modernité ».

Nadia CANTALE

## Anniversaire macabre à Lampedusa

Le 3 octobre était baptisé « journée de la mémoire » à Lampedusa, un an après le plus important naufrage de migrants clandestins survenu au large de l'île italienne qui avait causé la mort de 368 personnes.

Cette année, au-delà de l'émotion des habitants de l'île, des militants associatifs et des proches des victimes présents, la cérémonie a permis à des politiciens, européens comme Martin Schulz, ou locaux, comme la ministre des Affaires extérieures Mogherini, de verser une larme de crocodile devant les caméras et d'assurer de leur « engagement » pour que cessent ces tragédies.

Mais, pour la seule année 2014, on compte déjà 3 000 morts dans d'autres naufrages. La

maire de Lampedusa a profité de l'occasion pour dire que « ces morts ne sont pas les victimes de la mer, mais celles de nos lois et de notre politique », avant de réclamer qu'au lieu que l'île soit une frontière infranchissable où s'entassaient les morts, elle puisse, avec la suppression des lois injustes sur l'immigration, devenir une porte ouverte sur l'Europe.

Inutile de dire que ce n'est pas la direction prise, ni par le gouvernement italien, ni par les autorités européennes. Leurs millions sont investis dans des

programmes comme Frontex, dont le véritable objectif est de multiplier les patrouilles pour repousser les tentatives de débarquement.

Les victimes les plus récentes des filières d'immigration clandestine sont palestiniennes, syriennes, irakiennes. Ce sont des femmes, des hommes, des enfants qui fuient une situation de chaos et d'horreur alimentée par la politique des pays riches d'Occident. Ceux-là mêmes qui continuent à élever des barbelés et des murs pour interdire le passage aux réfugiés que crée leur politique.

N. C.



• Ebola

## La passivité criminelle des grandes puissances

Le 18 septembre, François Hollande annonçait que l'armée française allait installer « dans les jours qui viennent » un hôpital militaire en Guinée pour lutter contre l'épidémie d'Ebola. Il était même plus précis, promettant « d'associer des médecins militaires et la protection civile avec des moyens aériens ». Trois semaines après, non seulement cet hôpital n'a pas vu le jour, mais il s'avère que c'est La Croix-Rouge qui va devoir le prendre en charge.

Selon le porte-parole du gouvernement guinéen, citant les réponses des officiels français, « les ressources humaines manquaient, compte tenu du déploiement de l'armée dans d'autres pays ».

Du côté américain, le président Obama avait promis 3 000 soldats au Liberia. Ils arrivent péniblement et ne sont que 200 aujourd'hui. Le Pentagone a précisé que les soldats américains n'auraient pas de contact direct avec les malades d'Ebola, mais un rôle de soutien aux agences civiles luttant contre la maladie.

L'ONU, quant à elle, a créé une mission qui a commencé par installer son quartier général

à Accra, la capitale du Ghana, à un millier de kilomètres de l'épidémie. Elle est censée assurer un rôle de coordination.

Pendant ce temps, sur le front de la maladie, le personnel médical des pays concernés et les membres d'organisations humanitaires comme Médecins sans frontières (MSF) luttent pratiquement seuls. Même des médecins du Liberia, de Guinée ou de Sierra Leone spécialistes de la maladie meurent, faute d'avoir pris, à cause du surmenage et de la fatigue, des mesures de protection qu'ils connaissent parfaitement. Médecins sans frontières a refusé un don de l'Australie, voulant affirmer par ce geste que c'est



Mourants devant un centre de traitement de MSF au Liberia.

aux États de s'impliquer directement, en envoyant sur place du personnel, au lieu de sous-traiter la maladie aux organisations humanitaires désormais complètement débordées.

Les grandes puissances savent mobiliser rapidement des moyens considérables quand leurs intérêts impérialistes sont en jeu, comme aujourd'hui au Moyen-Orient, ou en Afrique

pour la France. Mais face à Ebola, alors qu'il s'agirait de sauver des milliers de vies humaines, leurs dirigeants font preuve de l'inertie la plus monstrueuse. Daniel MESCLA

• Fonds vautours

## Le capitalisme en putréfaction attire les charognards

Le 30 juillet dernier, un juge new-yorkais a donné raison à deux fonds spéculatifs américains, des « fonds vautours », qui avaient racheté avec une forte décote des créances de la dette argentine de 2001 et qui entendent se les faire payer à leur valeur initiale avec, en plus, les intérêts et les pénalités sur treize ans.

Les dirigeants argentins recherchent maintenant le moyen d'échapper à cette échéance, qui se traduirait par un remboursement de 1,3 milliard d'euros dans un premier temps, mais pourrait atteindre 15 milliards si le règlement s'étendait à l'ensemble des créanciers (7 %) qui ont refusé de réduire le montant de cette dette, voire 100 milliards si les créanciers ayant accepté d'en réduire le montant (93 %) se ravisait et demandaient le même traitement.

Les fonds vautours sont le fer de lance des fonds spéculatifs, les hedges funds. Ils sont apparus dans les années 1990 aux États-Unis. Les deux qui viennent de coincer l'Argentine s'appellent NML Capital et Aurelius Management. D'autres se sont fait connaître en s'attaquant à des États africains et, plus récemment, à la Grèce et à l'Espagne. Ces fonds sont le plus souvent américains ou britanniques, et basés dans des paradis fiscaux. On en trouve une vingtaine dans l'État du Delaware, au cœur des États-Unis. D'autres sont aux îles Caïmans ou aux îles Vierges. Des grandes banques, Goldman Sachs, Morgan Stanley, JP Morgan, City Bank, leur ont emboîté le pas.

Racheter à bas prix la dette des pays pauvres, ou d'une entreprise en difficulté, et les attaquer ensuite en justice pour les obliger à rembourser, voilà leur méthode. L'objectif est, bien sûr, de réaliser une plus-value lors de la restructuration de la dette ou, mieux encore, en refusant cette restructuration et en obtenant par voie judiciaire le remboursement de leur créance à une valeur proche de sa valeur initiale avec, en plus, les intérêts et les pénalités de retard.

Lorsque les pays refusent de payer, les vautours cherchent à saisir leurs actifs à l'étranger. Ainsi FG Hémisphère a obtenu en 2008 le droit de saisir, pendant quinze ans, les recettes de la République démocratique du Congo sur la vente d'électricité à l'Afrique du Sud.

Et, dès que les fonds vautours constatent que des programmes d'aides améliorent la trésorerie

de certains pays pauvres, ils interviennent pour se faire payer leurs créances.

Pour ces spéculateurs, des crises comme celles qui ont frappé la Grèce ou l'Espagne ont représenté une aubaine. En Espagne, Elliott Management a récupéré un milliard d'euros de Bankia et 300 millions de la banque Santander. L'achat initial de ces dettes lui avait coûté seulement 50 millions. Quand la Grèce a remboursé 436 millions d'euros de ses dettes soumises au droit étranger, Dart Management aurait récupéré 90 % de ce total.

Des lois simples pourraient ruiner l'action des fonds vautours. La Belgique en a promulgué une pour les empêcher de s'emparer de ses aides à destination des pays pauvres. Mais, le plus souvent, experts et gouvernements en parlent mais ne font rien, tout comme lorsqu'ils ont prétendu en finir avec les paradis fiscaux.

On voit mal en effet comment l'État américain pourrait ruiner les prospères activités d'un Paul Singer, propriétaire d'Elliott et de NML, mais aussi très gros donateur du Parti républicain et du Tea Party.

Jacques FONTENOY

• Haïti

## Les salauds meurent dans leur lit



J.C. Duvalier (Baby Doc) entouré de tontons macoutes.

L'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier, dit Bébé doc, est mort d'une crise cardiaque le 4 octobre. Pendant des années, son régime de terreur, appuyé sur les milices de tontons macoutes fit des dizaines de milliers de victimes dans la population d'un pays parmi les plus pauvres du monde. Tout cela en étant protégé par les grandes puissances, comme l'avait été avant lui François Duvalier, dit Papa doc, son dictateur de père.

En 1986, après une explosion de révolte de la jeunesse réclamant son départ, Bébé doc fut lâché par son principal

soutien, le gouvernement américain, qui craignait que les manifestations ne se limitent pas à réclamer son départ et se généralisent aux masses pauvres. C'est à bord d'un avion militaire prêté par le gouvernement américain qu'il quitta Port-au-Prince, trouvant refuge en France où il vécut pendant vingt-cinq ans sur la Côte-d'Azur un exil doré de milliardaire, avec la complicité des gouvernements successifs, de gauche comme de droite.

Revenu en janvier 2011 en Haïti, bien qu'accusé de détournement de fonds, de corruption et poursuivi pour crime contre l'humanité, il y vécut jusqu'au bout sans être inquiété. Il faut dire que Michel Martelly, le nouveau président d'Haïti élu en mars 2011 et son gouvernement n'ont jamais caché leurs sympathies pour l'ancien dictateur. Au point qu'ils viennent de décider d'organiser des funérailles nationales à leur sinistre héros. J.J.L.



• Syrie

# L'armée turque complice du massacre des Kurdes

**Le 8 octobre, la ville kurde de Kobané dans le nord de la Syrie était à deux doigts de passer aux mains des troupes du groupe État islamique (EI), avec tout ce que cela signifie d'exactions. Et le moins qu'on puisse dire c'est que la coalition militaire internationale mise en place par les grandes puissances contre l'EI n'aura pas été d'un grand secours pour les combattants kurdes.**

Car, derrière les formules sur la « lutte contre le terrorisme » servies aux opinions publiques d'ici, il y a les calculs cyniques des grandes puissances et de leurs alliés.

Les régions kurdes du nord de la Syrie ont obtenu leur indépendance de fait il y a à peine deux ans. C'était d'ailleurs un calcul du pouvoir syrien de concéder cette autonomie, d'une part pour concentrer ses troupes sur d'autres fronts et d'autre part pour enfoncer une épine dans le pied de la Turquie voisine qui, elle, soutenait les milices islamistes que le pouvoir syrien avait à

combattre. Car le parti kurde qui prit la direction de ces régions du nord, le PYD (Parti de l'union démocratique), est allié du parti kurde de Turquie, le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), qui lui est en lutte depuis des décennies contre le pouvoir central d'Ankara. Le pouvoir local kurde s'est alors mis en place en s'appuyant sur des conseils de village et sur ses milices, les Unités de protection populaire, YPG, liées au parti PYD.

Mais, au fur et à mesure du développement de la guerre civile en Syrie, c'est juste au sud de ces régions autonomes



kurdes que l'EI a installé ses bases les plus importantes. Et l'EI a alors rapidement cherché à écraser ce pouvoir kurde qui s'interposait entre lui et la frontière turque au nord. Avec des troupes bien plus lourdement armées que ce que pouvaient opposer les combattants kurdes, l'EI est arrivé à contrôler presque toute la ligne de frontière entre la Syrie et la Turquie, sauf l'enclave de Kobané jusqu'à ces derniers jours.

La Turquie, qui fait partie de la « coalition contre le terrorisme », a pris récemment la décision d'intervenir

en Syrie contre l'EI, mais il paraît à peu près certain que son armée n'enclenche les hostilités contre l'EI, si jamais elle les enclenche, qu'une fois les milices kurdes écrasées. Et si les États-Unis et leurs alliés ont, de leur côté, bombardé à plusieurs reprises les troupes de l'EI, c'est en sachant pertinemment que cela n'aurait quasiment aucun effet. Pour ménager leur allié d'Ankara, ils se sont bien gardés de fournir l'armement qui aurait été nécessaire aux milices kurdes pour résister à l'avancée de l'EI.

En même temps, le

gouvernement turc d'Erdogan a d'ailleurs envoyé ses forces de répression contre les manifestants kurdes de Turquie qui protestaient contre sa complicité de fait avec l'EI. La répression a fait plusieurs morts.

La tragédie de Kobané s'ajoute aux massacres et actes de barbarie dont ont été victimes les populations de la région. Et elle donne un aperçu des manœuvres des grandes puissances et de leurs alliés qui, pour mener leur politique, s'appuient sur les forces les plus réactionnaires, même quand elles prétendent les combattre.

Pierre ROYAN

• Irak

# Un peuple saigné par l'impérialisme

**Les grandes puissances invoquent les exactions de ceux qui se proclament « l'État islamique » pour justifier la nouvelle guerre qu'elles viennent d'entamer au Moyen-Orient. Mais, ces vingt-cinq dernières années, c'est en invoquant d'autres prétextes qu'elles ont déjà mené deux guerres contre l'Irak, en 1991 et en 2003, qui se sont soldées par un appauvrissement dramatique du pays et la constitution de milices réactionnaires.**

En quatre jours, entre le 24 et le 28 février 1991, une armée de 700 000 hommes écrasa l'Irak sous les bombes, entraînant une hécatombe dans l'armée irakienne et dans la population civile : sans doute 150 à 200 000 morts sur 17 millions d'habitants, contre une centaine du côté de la coalition de 37 pays autour des États-Unis, allant de la France de Mitterrand à l'Arabie saoudite. C'est à ce prix que l'Irak fut chassé du Koweït, une petite principauté monarchique hérissée de puits de pétrole qu'il occupait depuis six mois ! L'impérialisme n'avait pas mené une opération d'une telle envergure depuis les déboires que lui avait occasionnés la guerre du Vietnam.

## La guerre de 1991

Baptisée Tempête du désert, cette agression marqua un revirement de la politique des

États-Unis qui, depuis le début des années 1980, s'étaient appuyés sur la dictature de Saddam Hussein en Irak pour affaiblir le pays voisin, l'Iran, dont le régime des ayatollahs était récalcitrant à se placer sous leur contrôle. Avec l'aide de ses fournisseurs d'armes, américains et français notamment, l'Irak avait mené contre l'Iran, de 1980 à 1988, une guerre dont il était sorti vainqueur mais meurtri et affaibli économiquement.

Saddam Hussein avait cru pouvoir se payer du service rendu en annexant les champs pétroliers du Koweït. Mais l'impérialisme s'opposa à un geste susceptible d'apparaître, aux yeux des peuples du Moyen-Orient, comme un acte de désobéissance aux compagnies pétrolières occidentales et comme un coin enfoncé dans la politique décidée par l'impérialisme. Saddam Hussein fut traité de « nouvel Hitler ».

Cependant, il ne fut pas renversé lors de cette première invasion occidentale, car visiblement les États-Unis le considéraient encore comme utile pour maintenir l'ordre contre sa population, kurdes au nord et chiites au sud, qui le contestaient.

Puis vinrent dix années pendant lesquelles l'Irak dut faire face à un strict embargo, alors que tout était à reconstruire. La pénurie d'eau, de nourriture, d'électricité et l'effondrement du système de santé entraînaient la mort d'un demi-million d'enfants irakiens.

Même quand l'Irak fut autorisé à recevoir un peu de nourriture en échange de pétrole, le mieux-être qui s'en suivit ne dépassa pas le niveau de la survie, d'autant que l'ONU prélevait sur l'Irak une commission pour frais de gestion et réparation de dommages de guerre pouvant aller jusqu'à 30 % du montant des exportations pétrolières !

## Du renversement de Saddam Hussein au chaos du terrorisme

Non seulement l'impérialisme ne relâcha pas son

emprise, mais il prépara une nouvelle attaque. L'ambiance créée par les attentats du 11 septembre 2001 fut propice à obtenir le soutien d'une partie de la population américaine. Cependant, les auteurs de l'attentat n'avaient de toute évidence pas de liens avec le régime irakien. Aussi le président des États-Unis, Bush (le fils), inventa-t-il de toutes pièces une présence d'armes de destruction massive et de commandos d'al-Qaïda en Irak. Il s'agissait de justifier le déclenchement d'une nouvelle guerre, le 20 mars 2003, sous la pression directe des compagnies, avides de s'approprier directement les ressources pétrolières irakiennes.

Un mois plus tard, le régime de Saddam Hussein était renversé. L'administrateur américain qui le remplaça, Paul Bremer, commença par dissoudre complètement l'administration et l'armée. Des milices, sur une base ethnique ou religieuse, prirent le relais, parmi lesquelles celle, sunnite, qui allait choisir de s'appeler l'État islamique. Le gouvernement mis en place par les autorités d'occupation

américaines, fut, lui aussi, composé sur des bases religieuses, mais à prédominance chiite.

Durant les huit ans que dura l'occupation américaine, les nouvelles autorités ne parvinrent pas à s'imposer, malgré l'usage de la répression, comme à Falloujah en 2004, où l'armée américaine massacra la population sunnite insurgée. L'effondrement des infrastructures du pays offrit un terrain favorable aux milices intégristes, sunnites ou chiites, pour recruter dans une jeunesse privée d'espoir.

En voyant à quelle horreur sont voués les otages occidentaux d'al-Qaïda ou de l'État islamique, on peut se représenter l'insécurité quotidienne et la détresse dans laquelle la population irakienne tente de survivre, chez elle ou dans des camps de réfugiés, après les deux guerres de brigandage menées contre elle par l'impérialisme. La troisième guerre qui commence, celle d'Obama et de Hollande, ajoute l'horreur à l'horreur des deux premières interventions.

Jean SANDAY



## • Espagne octobre 1934

# La Seconde République contre la classe ouvrière

En octobre 1934, la Seconde République espagnole, issue des élections d'avril 1931, avait trois ans d'existence. Les ouvriers et les paysans pauvres avaient espéré que les dirigeants de la coalition républicano-socialiste qui constituait le gouvernement feraient des réformes et soutiendraient leurs luttes comme ils l'avaient promis. Mais il fut rapidement évident que leurs belles paroles étaient destinées à calmer les esprits. Pire, ces dirigeants firent le choix de freiner ou même de s'opposer aux luttes ouvrières

et paysannes en même temps qu'ils laissaient les mains libres aux classes possédantes et aux forces politiques réactionnaires qui reprenaient l'offensive.

Déjà, en novembre 1933, une insurrection paysanne, à Casas Viejas dans la province de Cadix, avait été écrasée par les militaires et les groupes d'extrême droite. Dans le même temps, la droite réactionnaire regroupée dans la Confédération espagnole des droites autonomes (CEDA) – un parti de type fasciste –, dirigée par Gil Robles, en

profita pour passer à l'offensive sur le plan électoral et remporta les élections. Alors que dans différentes régions la classe ouvrière et la paysannerie réagissaient, les dirigeants républicains et socialistes s'inclinaient face à la pression des possédants et des militaires qui rêvaient de revenir au pouvoir.

Loin de s'appuyer sur la force d'un mouvement ouvrier et paysan qui se développait, ces dirigeants laissèrent faire les forces réactionnaires, la police, l'armée et les groupes fascistes.

Lorsque, dans les premiers jours d'octobre 1934, le gouvernement en place accueillit dans ses rangs quatre membres de la CEDA, il y eut des réactions avec des grèves, des manifestations dans de nombreuses villes et régions. Cependant les organisations du mouvement ouvrier, aussi bien celles de la mouvance socialiste que celles de la mouvance anarchiste, ne firent rien pour unifier les luttes qui se développaient. Celles-ci restèrent dispersées au moment où il aurait fallu donner une orientation

politique révolutionnaire aux ouvriers et aux paysans en lutte.

Or cette perspective était indispensable pour ceux qui répondaient aux appels à la grève dans les grandes villes du pays, et dans les régions. Comme elle l'était pour les dizaines de milliers de combattants de la Commune des Asturies. Ceux-ci osèrent aller à l'assaut du pouvoir, dans la région d'Oviedo, en espérant que leur insurrection serait contagieuse, mais, isolés, ils furent exterminés.

**Henriette MAUTHEY**

# La Commune ouvrière des Asturies

*Le texte que nous publions à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Commune des Asturies d'octobre 1934 comporte de larges extraits d'un texte écrit en 1961 par les camarades de Voix Ouvrière, organisation à laquelle a succédé Lutte Ouvrière, et publié dans la revue Lutte de classe.*

## À Mieres: une première offensive victorieuse

C'est dans le bourg de la Manzaneda, situé dans le bassin minier de Mieres aux Asturies, que le vendredi 5 octobre 1934 deux cents travailleurs qui se voulaient les soldats de la Révolution, avec sept chefs, et des pistolets pour toute arme, affrontaient les mitrailleuses et l'armement moderne des forces gouvernementales.

Au cri de « Unissez-vous Frères prolétaires », les ouvriers en sortirent vainqueurs. C'était la première bataille que devait livrer la Commune des Asturies. De son centre, Mieres, où elle s'organisait rapidement depuis la veille, une colonne avait été envoyée pour gagner Oviedo, la capitale de la province. Malgré leur isolement et la pauvreté de leurs moyens techniques, les mineurs asturiens étaient décidés à la lutte. Elle allait durer quinze jours.

À la nouvelle de la première victoire, des casernes tombèrent, et on commença à avoir des armes. Mais il fallait apprendre à conduire les automobiles, il fallait former des gens capables de se servir des rares mitrailleuses dont on réussirait à s'emparer par la suite. En fait, pour ces mineurs habitués à la manier, la dynamite allait jouer le rôle essentiel.

C'était une petite Armée rouge qui se formait: les travailleurs, répartis en groupes de trente, étaient dirigés par un chef responsable devant le Comité révolutionnaire. La discipline était sévère, tout pillage rigoureusement puni.

## Il faut s'emparer d'Oviedo

Une colonne se forme et part le samedi 6 octobre pour aller prendre les fabriques de fusils de La Vega et de Trubia, la caserne centrale de Pelayo. Les ouvriers sont encore pratiquement désarmés, mais ils ont maintenant le nombre et la détermination pour eux. Et le dimanche 7, on annonce la prise d'Oviedo. Le Comité révolutionnaire s'installe à l'hôtel de ville. La Banque d'Espagne est prise à la dynamite.

Désormais toute la population asturienne est dans la lutte, et toutes les Asturies forment un front de guerre dont le théâtre principal est Oviedo, pendant que Mieres est le centre de son organisation. On y rationne la nourriture: le Comité au ravitaillement est strict. Les hôpitaux et les cuisines sont collectifs. L'argent est supprimé, et remplacé par des bons. On mange très peu, on ne boit pas d'alcool: « La révolution est sobre, spartiate. »

Toute la lutte est organisée maintenant en direction de la caserne de Pelayo, qui est l'endroit où se sont réfugiés la force publique et les réactionnaires de la ville. Les ouvriers ont des fusils, des canons, des autos. Ils travaillent nuit et jour pour transformer les camions en autos blindées et en chars d'assaut. À Mieres, femmes et enfants fabriquent des grenades à partir de boîtes de conserve.

À Gijon, on construit et défend des barricades.

Plusieurs miliciens qui veulent hisser le drapeau rouge sur la caserne Pelayo sont tués. La lutte est difficile. Pelayo ne tombe pas mais Oviedo est aux mains des travailleurs.



Combattants des Asturies.

## La Commune, isolée, mène la lutte jusqu'au bout

Pendant ce temps, les forces gouvernementales ont pu se ressaisir. Le premier jour, le gouvernement, débordé, affolé, n'avait rien su organiser. La lutte contre la Généralité de Catalogne à Barcelone, d'autre part, l'a absorbé, mais celle-ci vient de capituler sans combattre devant les 500 hommes du général Batet, et désormais le gouvernement a les mains libres pour s'attaquer aux Asturies. Sauf à Madrid, la grève est générale dans

avions commencent à lâcher des bombes sur les files de femmes et d'enfants faisant la queue pour le ravitaillement.

Le régiment d'infanterie du Perrol réussit au bout de longues heures à s'emparer de Gijon, hérissée de barricades. Pas un seul milicien n'en sort vivant.

Sur la route qui va de Gijon à Oviedo, les militaires ont à affronter des groupes qui résistent encore. Et c'est la colonne de Lopez Ochoa, puis la Légion maure, qui entrent dans la ville au crépuscule du vendredi 12 octobre.

Bien sûr, les ouvriers d'Oviedo se savaient alors condamnés, mais ils luttèrent jusqu'au bout. Lorsque le drapeau blanc fut hissé le vendredi 19 octobre 1934 à Oviedo, il ne restait plus beaucoup de travailleurs pour le voir. Des fugitifs allaient continuer la guérilla dans les montagnes pendant quelque temps, mais la répression implacable organisée par la bourgeoisie espagnole fait penser à celle tout aussi féroce de la Commune de Paris en 1871.

toutes les grandes villes d'Espagne, mais l'insurrection ne s'étend pas; du jeudi 11 jusqu'au vendredi 19 octobre, elle est abandonnée à elle-même, dans l'impossibilité de s'étendre, sans techniciens – un des rares artilleurs dont elle disposait venant d'être tué.

Le jeudi 11 octobre, le Comité dirigeant avait décidé d'opérer une retraite stratégique. Mais les troupes envoyées par le gouvernement seront contraintes de reconquérir le terrain presque pas à pas car les insurgés ne cèdent pas, dans l'espoir que des renforts viennent d'autres villes ou d'autres régions. Les avions gouvernementaux commencent à survoler la région, et la population qui voit en eux les renforts envoyés par les travailleurs des autres régions d'Espagne, ne s'en inquiète que lorsque les

Cette lutte révolutionnaire écrasée dans l'isolement annonçait d'autres affrontements à l'échelle de toute l'Espagne. Les travailleurs n'avaient pas dit leur dernier mot, la réaction non plus. Moins de deux ans plus tard, le coup d'État du général Franco déclençait ce que l'on appelle dans les livres d'histoire des révolutions manquées, non pas du fait du manque de combativité de la classe ouvrière, mais du fait de l'absence d'une véritable direction révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier.



## • Nanterre

# La situation intenable faite aux Roms

**Pendant des mois, à Nanterre, des familles Roms sont restées livrées à elles-mêmes, sans que la municipalité réponde à leurs demandes simples: avoir un accès à l'eau potable, voir leurs poubelles ramassées, bénéficier de toilettes.**

Ces centaines de Roms, qui depuis le mois d'avril s'étaient réfugiés sur un terrain de la ville, avaient été expulsés fin juillet sans ménagement. Quinze cars de CRS, accompagnés de pelleteuses et de camions, avaient investi le bidonville, les familles ne pouvant rien emporter: matelas, papiers importants avaient été détruits sous leurs yeux. C'est le président de l'Epadesa (Établissement d'aménagement de la Défense et alentour) auquel appartient le terrain et qui est aussi le maire de Nanterre (Gauche citoyenne-Front de gauche) qui était à l'origine de cette demande d'expulsion.

Heureusement, il s'est trouvé des militants associatifs, des bénévoles, certains voisins

pour se mobiliser et se constituer en comité de soutien. À la fin juin, une réunion d'information regroupant plus d'une centaine de personnes a été organisée et, depuis, trois manifestations ont eu lieu pour faire pression sur les pouvoirs publics.

Les Roms, comme d'autres migrants, fuient la misère et l'ostracisme qu'ils subissent dans leur pays d'origine. Les premiers responsables sont bien sûr cette société incapable de répondre aux besoins les plus élémentaires, tandis que le gouvernement utilise l'argent public à arroser le patronat. Mais il est pour le moins choquant de voir une municipalité qui s'affirme citoyenne, solidaire et pour tous, traiter les



Roms en parias.

La municipalité de Nanterre se défend en arguant que l'État, le préfet, doivent prendre leurs responsabilités. Dans le département le plus riche de France, à côté des sièges sociaux des grands groupes du CAC 40, se recréent des bidonvilles et les autorités ont pour seule réponse d'envoyer la police. Pourtant les bureaux vides ne manquent pas qui pourraient être réquisitionnés et servir un mois dans l'immédiat à reloger une partie des familles.

Treize des familles Roms ont trouvé refuge sur un parking, sous un viaduc appartenant à Réseau ferré de France

d'où elles s'attendent à être expulsées. Adultes et enfants se sont installés d'abord dans leur voiture puis, leurs voitures ayant été enlevées, dans des tentes fournies par des associations. Des vigiles surveillent les allées et venues. Grâce à la solidarité qui s'organise, plusieurs enfants sur la vingtaine présents ont été inscrits à l'école, des conteneurs à ordures enfin installés par la mairie.

Rien n'est réglé, l'hiver arrive, la solidarité doit continuer à s'exprimer contre les expulsions et pour le relogement de ces familles.

**Correspondant LO**

## • Paris – 20<sup>e</sup> arrondissement

# Des locataires sinistrés en colère

**Depuis le 23 septembre, jour où un incendie a détruit un appartement et rendu inhabitables trois étages de l'immeuble, les locataires du 357, rue des Pyrénées à Paris ne décolèrent pas. La mairie, PS, du 20<sup>e</sup> arrondissement n'ayant proposé aucune solution de relogement aux sinistrés et la gestionnaire de l'immeuble n'ayant pas daigné se montrer avant cinq jours, ils se sont organisés en comité DAL (Droit au logement) et ont mené plusieurs actions pour se faire entendre.**

Cet immeuble est un ancien foyer pour facteurs que La Poste a revendu il y a vingt ans à des propriétaires privés, qui louent les logements dans le but d'en tirer le maximum de profits. Une centaine de personnes, dont des familles avec plusieurs enfants, s'entassent dans de petits studios allant de 12 à 17 m<sup>2</sup>. Par cupidité et négligence des bailleurs et de leur mandataire, l'immeuble s'est dégradé au fil des ans, il est devenu insalubre et surtout dangereux.

L'électricité est en surcharge permanente; c'est d'ailleurs un court-circuit qui a causé l'incendie, heureusement en fin de matinée, quand beaucoup de résidents étaient absents. Une cage d'escalier est condamnée, un ascenseur était en panne; quant aux extincteurs, ils n'avaient pas été révisés depuis 2006 mais, curieusement, une semaine après l'incendie, une étiquette portant la date de

2014 avait été collée sur l'ancienne! Quelques jours après l'incendie, une rupture de canalisation a inondé l'immeuble du 6<sup>e</sup> étage au sous-sol. De plus, il est infesté de souris, de cafards et de punaises, avec une humidité permanente nuisible pour la santé. Plus grave encore, faute d'une autre solution de relogement, des sinistrés sont retournés vivre dans leur appartement au risque de s'intoxiquer.

Jeudi 2 octobre, les locataires en colère sont allés demander des comptes à la gérante de l'immeuble, et il leur a été affirmé que le nécessaire serait fait. À supposer qu'il ne s'agisse pas d'une vaine promesse, combien de temps cela prendra-t-il? Un autre incendie peut se déclencher à tout moment, avec des conséquences dramatiques si jamais il survenait en pleine nuit. Les locataires



sont ensuite retournés à la mairie du 20<sup>e</sup>, où la seule réponse a été que les services allaient étudier la possibilité de racheter l'immeuble pour le transformer en logements sociaux – ce qui prendrait des années. Or, il y a urgence.

Dans l'immédiat, la mairie n'a rien proposé aux victimes, si ce n'est une visite des lieux fin octobre conjointement avec la société gestionnaire. Mais les locataires ne comptent pas se satisfaire de promesses.

**Correspondant LO**

## • Adultes handicapés

# Une allocation dérisoire

L'allocation pour adulte handicapé vient de passer à un peu plus de 800 euros par mois pour des personnes n'ayant aucune ressource.

Le gouvernement avait promis que cette aide échapperait au gel des prestations sociales: tout ce qu'il a concédé est une dizaine d'euros supplémentaires, alors qu'un handicap entraîne souvent des dépenses importantes, sans parler de la hausse du coût de la vie en général.

Comme beaucoup de retraités, de mères de familles seules, de chômeurs et de travailleurs, ils continueront à faire partie des 8,5 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, officiellement fixé à 987 euros mensuels.

Quand le gouvernement tient sa promesse, le résultat est à peine une aumône!

**Sylvie MARÉCHAL**

## • Factures d'énergie

# De plus en plus impossibles à payer

À l'Assemblée nationale, les députés ont examiné un projet de loi sur la transition énergétique, se disputant sur la meilleure façon d'arroser les capitalistes du secteur.

La réalité pour les classes populaires est plutôt l'impossibilité croissante de payer les factures de gaz et d'électricité. C'est désormais 11,5 millions de personnes dans le pays qui n'arrivent plus à s'éclairer et à se chauffer correctement. Et ce n'est pas faute de payer. L'immense majorité d'entre elles consacrent plus d'un dixième de leur budget rien qu'en dépenses énergétiques pour leur domicile.

Aux revenus faibles et précaires, s'ajoutent des logements mal isolés loués hors de prix et des augmentations répétées du prix du gaz et de l'électricité. Du coup, dans un des pays les plus riches du monde, un cinquième de la population doit se priver même pour des besoins aussi indispensables.

**Gilles BOTI**



### • Peugeot Citroën – Aulnay-sous-Bois

# Des travailleurs toujours mobilisés

Une soixantaine de travailleurs anciens grévistes de PSA Aulnay se sont rassemblés lundi 5 octobre devant le commissariat de police du quartier des 3 000, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), pour accompagner Philippe Julien qui y était convoqué. Il a été entendu en tant que secrétaire CGT de l'ancienne usine Peugeot-Citroën de la ville, dont les travailleurs ont mené en 2013 une grève de quatre mois contre sa fermeture.

On sait maintenant que la société d'autoroutes APRR a déposé une plainte contre X et réclame 54 000 euros. Elle estime avoir perdu 48 000 euros et réclame aussi de quoi payer les huissiers et 700 euros pour une barrière abîmée. Rien que cela ! Ces pertes seraient la conséquence d'une manifestation de quelques heures, en mars 2013, d'une centaine de travailleurs d'Aulnay à un péage que cette société possède. Cette annonce a fait réagir



et on a entendu : « C'est à Tavarès (l'actuel PDG du groupe automobile) qu'il faut présenter la note... c'est lui le casseur. » Et les ouvriers de reprendre le slogan préféré de la grève : « Les ouvriers ne sont pas des casseurs, ce sont les patrons qui cassent les usines. »

En effet les patrons n'ont pas encaissé cette grève. Ils voudraient pouvoir fermer les usines comme ils veulent, et continuer de le faire sans que les travailleurs réagissent. Le groupe multimilliardaire PSA voudrait fermer d'autres usines, et celles de Rennes et

de Poissy sont directement menacées. Déjà, à Poissy, la fermeture de la moitié du système de production est prévue pour la fin de l'année.

PSA n'en a pas moins le culot de demander des aides à l'Europe. Un communiqué de la Commission européenne

daté du 11 septembre précise qu'un fonds européen (Ajustement à la mondialisation) pourrait lui verser la somme de 12,7 millions d'euros, soi-disant pour aider 2 357 travailleurs licenciés à retrouver du travail ! Si cette aide est votée, comme c'est probable, ce sont des millions que le groupe empochera, sans que les travailleurs qui en ont besoin directement en voient la couleur.

On peut remarquer que, quand PSA demande ces aides, l'évaluation du nombre de travailleurs restés sur le carreau est précise, de 2 357 exactement. Le groupe reconnaît donc que tous les travailleurs licenciés sont loin d'avoir été reclassés.

Les travailleurs de PSA ne sont certes pas étonnés, qui sont habitués aux mensonges du patron. Ils savent qu'il est important de montrer, à chaque attaque, que les travailleurs sont prêts à se défendre et à se faire entendre. C'est ce qu'a montré le rassemblement du 5 octobre.

Correspondant LO

### • TOYOTA – Onnaing (Nord)

## Une intérimaire enceinte licenciée

Avec le Mondial de l'automobile, Toyota a fait la une des journaux grâce à la nouvelle version de sa voiture Yaris. Mais la station RTL, venue faire une journée spéciale à l'usine, s'est bien gardée de parler du cas de la jeune intérimaire de 23 ans venue dénoncer publiquement, à la porte de l'usine, l'injustice dont elle est victime.

Elle avait été licenciée quelques jours auparavant, alors qu'elle avait un contrat de six mois et que sa période d'essai était terminée, le jour même où elle avait dit à son chef qu'elle était enceinte.

À la mi-septembre, pendant trois jours, dans l'atelier où elle travaillait, la porte de séparation avec l'atelier Plastique était en panne. Plusieurs travailleurs avaient été indisposés par les émanations de solvants. Cette jeune intérimaire, qui avait mal à la tête et des nausées, était allée à l'infirmerie. Elle avait même attendu la pause, pour que personne n'ait à la remplacer sur la ligne durant son absence. Elle avait alors dit à son chef qu'elle était enceinte. L'après-midi même, elle recevait un coup de fil de sa société d'intérim lui annonçant

que son contrat était rompu !

Cette travailleuse a alors contacté la CGT, qui a demandé à la direction de la réintégrer. Licencier une femme enceinte est non seulement une injustice, c'est aussi contraire au droit du travail, qui protège, au moins en théorie, les femmes contre ce genre d'abus. Mais la direction n'a rien voulu savoir.

Malgré le risque de ne pas retrouver facilement du travail, cette jeune femme, aidée par des militantes et militants de la CGT, a distribué un tract aux travailleurs de l'usine. Beaucoup ont été indignés et lui ont exprimé leur soutien.

Bien sûr, les tribunaux seront saisis de cette affaire. Il n'y a pas de raison de subir en silence l'arbitraire de Toyota, et plus largement du patronat.

Correspondant LO

### • EuroDisney – Marne la Vallée

## Une entreprise qui roule sur l'or

Lundi 6 octobre, à 7 heures du matin, les délégués au comité d'entreprise d'EuroDisney à Marne-la-Vallée étaient convoqués, avec pour ordre du jour « la situation financière du groupe ». Dramatiser la situation, voilà ce que le nouveau PDG Tom Wolber, qui vient de remplacer Philippe Gas parti diriger le parc Disney de Shanghai, a dans la tête.

À la simple convocation d'un CE extraordinaire, la réaction d'une partie du personnel a été : « Ça ne sent pas bon. » La direction d'EuroDisney se plaint, car le parc n'aurait attiré cette année que 14,9 millions de visiteurs, alors que la fréquentation avait été de 16 millions pour le vingtième anniversaire, en 2012. Mais en même temps, cela ne la gêne pas de se présenter comme le premier parc de loisirs européen, et de loin. Il est vrai que l'État s'est mis depuis longtemps aux petits soins pour Disney, amenant le RER et même une gare TGV avec les tarifs « ouigo » uniquement à Marne-la-Vallée, devant la porte d'entrée, sans oublier la bretelle d'accès à l'autoroute A4 qui passe à côté.

À en croire la presse, la direction aurait toutes les raisons de se plaindre : « En vingt-deux ans d'activité, elle

n'a affiché que sept exercices bénéficiaires, surtout les premières années. Depuis 2002, elle a au contraire essuyé une perte nette cumulée de plus de 800 millions d'euros. De quoi désespérer les actionnaires », écrit le journal *Le Monde*. Mais il oublie de dire que la redevance annuelle à la maison mère est de l'ordre de 75 millions d'euros et que le fait de déclarer des pertes permet à cette société de ne pas payer d'impôts, mais de recevoir plein pot le CICE.

Quant aux actionnaires, ils ne sont pas si désespérés que cela. Certes, il y a les petits actionnaires qui sont les dindons de la farce. Mais beaucoup ont acheté une ou plusieurs actions, juste pour avoir le droit de venir gratuitement au parc une fois par an, lors des assemblées générales.

Et il y a les autres : la maison mère américaine détient

40 % des actions, aux côtés du prince saoudien Al-Waleed (10 %) et d'une cohorte d'investisseurs privés et institutionnels (50 %). Robert A. Iger, le président-directeur général de la maison mère Walt Disney Company, a déclaré en mai dernier être « extrêmement satisfait de nos résultats de ce semestre, affichant une croissance à deux chiffres du résultat opérationnel » et « le plus important bénéficiaire par action trimestriel de l'histoire du groupe ». Ce PDG vient de voir son contrat renouvelé jusqu'en 2016 et son salaire de 2,5 millions de dollars maintenu par rapport à l'exercice précédent. Il a également gagné 17,3 millions de dollars en actions et options, un montant similaire à celui de l'an dernier. De plus, il vient d'être nommé CEO (Chief executive officer) de l'année par l'hebdomadaire américain *Executive Magazine*.

Autrement dit, les pertes affichées par l'un font les bénéfices de l'autre... et quand c'est la même maison, c'est encore mieux.

Correspondant LO



## • Renault

# Carlos Ghosn fait son show pour le Salon

**Tête d'affiche du Mondial de l'automobile, le PDG de Renault Nissan a bénéficié des honneurs de la presse. Outre la promotion logique de sa marque, Carlos Ghosn s'est livré à celle de sa stratégie, pourtant peu originale : supprimer des emplois pour faire travailler plus les salariés restants, recourir tant et plus à l'emploi d'intérimaires et autres contrats précaires, le tout avec la signature d'un certain nombre de centrales syndicales. Et cela porte un nom : l'accord de compétitivité.**

Dans ce « *contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France* », conçu par le constructeur et signé en mars 2013 par la CFDT, la CFE-CGC et FO, malgré des mouvements de protestation dans plusieurs usines, on cherche encore la croissance, le développement, le social et même la nouveauté. De ce charabia juridique, seules émergent clairement les attaques contre les salariés. Salaires bloqués, suppression de 8 200 emplois, suppression de 18 à 21 jours de congés équivalent

à une augmentation du temps de travail sans contrepartie salariale, en échange d'une vague promesse de maintien de tous les sites de production, voilà l'accord de compétitivité dont le PDG Ghosn se félicite et qu'il présente comme le remède miracle. Il paraît en effet que, « *d'ici 2016, il y aura des embauches* ». C'est parole de patron, et c'est tout dire.

Force est de constater que,

pour le constructeur et les actionnaires, tout va bien. Les ventes mondiales ont grimpé, les profits du premier semestre 2014 (801 millions d'euros) sont encore meilleurs que ceux du premier semestre 2013, les dividendes versés pour 2013 ont été près de six fois supérieurs à l'année précédente. Quant aux disponibilités, le fric-à-flot, selon le mot de salariés de Renault,

pardon le *free cash-flow*, elles atteignent allègrement 791 millions.

Du côté des 80 000 travailleurs, la « modération salariale » s'est traduite par 0 % d'augmentation de salaire en 2013, 0,5 % en 2014 pour les ouvriers et 0 % pour les autres, en bref, un recul du pouvoir d'achat. Ce sont des emplois supprimés, des jours de congés subtilisés, une

aggravation des conditions de travail que tous supportent, en particulier les milliers de travailleurs intérimaires que les directions des usines de production doivent bien employer si elles veulent sortir des voitures.

Pour une fois que les patrons tiennent leurs promesses, les salariés de Renault s'en seraient bien passés.

Viviane LAFONT

## La nouvelle mutuelle a du mal à passer

La direction de Renault a signé le 11 septembre dernier, avec la CFDT, la CFE-CGC et la CGT, un accord sur la mise en place d'une couverture complémentaire santé obligatoire, qui sera appliquée le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il y a une formule de base et une autre avec des options supplémentaires. Cette couverture santé obligatoire est un aspect de l'ANI (accord national interprofessionnel) dont l'application était prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La nouvelle complémentaire santé est également obligatoire pour les conjoints qui ont une mutuelle non obligatoire. Le conseil d'administration de cette mutuelle, qui

fait partie du groupe Humanis, comprend 15 membres des syndicats patronaux (13 du Medef, 1 de l'UPA, 1 de la CGPME) et 15 des syndicats de salariés, répartis entre la CFE-CGC, la CFDT, FO, la CGT et la CFTC. Aucun n'a jugé bon de demander l'avis des principaux concernés, les travailleurs, pour savoir s'ils acceptaient cette nouvelle mutuelle obligatoire.

La direction de Renault y contribue pour une part minime. Elle indique que la part employeur s'ajoute au revenu imposable du salarié, que la part salarié de la cotisation du régime de base est déductible du revenu imposable de

celui-ci, mais pas avec les options supplémentaires.

Dans les usines, où certains travailleurs n'avaient pas de mutuelle, ils sont parfois satisfaits car, pour environ 25 euros mensuels, ils vont pouvoir se soigner un peu mieux. Mais dans les bureaux, par exemple au Technocentre dans les Yvelines, où la majorité des salariés ont déjà une mutuelle, cet accord ne passe pas bien. Ils bénéficient d'une mutuelle avec de meilleurs remboursements, et leurs conjoints ne souhaitent pas en changer.

La direction a organisé des réunions d'explication sur les différents remboursements. Des cadres, des techniciens y

sont intervenus pour protester contre le caractère obligatoire de cette complémentaire santé qui, même si elle est moins chère, ne rembourse pas au même niveau les différentes prestations santé telles que les frais de pédiatre, les dentistes, les lunettes. Être moins bien remboursé, alors que les salaires sont quasiment bloqués, que la hausse des prix est continue, cela revient à perdre encore du pouvoir d'achat.

Au lieu de verser des millions aux actionnaires, Renault devrait financer complètement la garantie santé des travailleurs et de leurs familles.

Correspondant LO

## • Fonderies Montupet

# Salaires en baisse, fortunes en hausse

**À l'automne 2011, les travailleurs des Fonderies du Poitou-Aluminium, à Ingrandes près de Châtelleraut dans la Vienne, avaient mené une grève de huit semaines pour s'opposer à la volonté de leur patron, le groupe Montupet, de leur imposer un plan de compétitivité consistant à baisser leurs salaires de 25 %. Montupet avait dû reculer, avant finalement de se mettre en cessation de paiement puis de laisser la place à un repreneur.**

Mais Montupet, comme on peut s'en douter, n'a pas trop souffert de cet épisode. Il possédait alors, et encore aujourd'hui, une usine à Châteauroux dans l'Indre et une encore à Laigneville dans l'Oise, sans parler des travailleurs qu'il exploite au Mexique et en Bulgarie.

Le groupe se porte plus que bien. Ainsi, le 22 septembre dernier, l'action Montupet battait des records à la Bourse.

Les boursicoteurs fêtaient l'annonce d'un bénéfice net à 26 millions pour le semestre, en hausse de 33 %, selon les chiffres publiés par le journal *Les Échos*, avec des perspectives tout aussi radieuses pour les mois à venir.

Montupet se vante sans complexes d'avoir augmenté ses profits deux fois plus que ses ventes, notamment grâce aux gains de productivité et à « *la stabilité des frais de personnel* ».

Quant aux patrons du

groupe, Stéphane Magnan et Marc Majus, ils ont aussi battu des records. Dans le palmarès annuel des grosses fortunes du pays établi par le magazine *Challenges*, c'est eux qui ont connu la plus forte hausse : 353 % de plus en un an, pour aboutir à 185 millions.

La « *stabilité des frais de personnel* », ce n'est pas pour tout le monde... En tout cas, pas pour ceux qui demandaient aux ouvriers de baisser leurs salaires de 25 %.

Correspondant LO

Lors de la grève de 2011.



## • Mia Electric – Cerizay (Deux-Sèvres)

# L'ancienne patronne mène la vente aux enchères

La vente à l'encan des derniers actifs de l'usine Mia Electric, à Cerizay, marque la fin d'un scandale qui aura duré plusieurs années, durant lesquelles les pseudo-repreneurs de l'entreprise ont été arrosés de fonds publics par la dirigeante socialiste de la région

Poitou-Charentes, Ségolène Royal, tout en sacrifiant les emplois.

Depuis 2005, 3 000 postes de travail ont été rayés du site. Le grotesque le dispute au ridicule lorsque des responsables politiques font mine, devant des caméras de télévision, de

se déclarer trompés en voyant, lors des enchères, la dernière patronne rafler le matériel de l'usine qu'elle a contribué à couler... pour aller ouvrir une autre affaire dans la Vendée voisine. Gageons que, là aussi, elle percevra des subventions publiques, de la région

Loire-Atlantique cette fois !

Maintenir les emplois en prenant sur la fortune de l'ancien propriétaire, la famille Queveau, aurait été une mesure de salut public. Mais le profit capitaliste exige son tribut.

Correspondant LO



### • Royal Monceau – Paris **Le ras-le-bol des soutiers des palaces**

Mardi 7 octobre, les salariés du palace Royal Monceau manifestaient à plus d'une centaine dans les beaux quartiers de Paris, continuant leur grève commencée le 2 octobre. Jamais encore une grève n'avait eu lieu dans cet hôtel de luxe.

Femmes de chambres et équipiers exigent l'amélioration de leurs conditions de travail et une augmentation du taux horaire de 2 euros, soit environ 300 euros brut d'augmentation mensuelle. Ils sont encouragés par le succès de la récente grève des femmes de chambre des hôtels de luxe Park Hyatt de Paris-Vendôme et Madeleine.

Outre les salaires qui ne dépassent pas 1 300 à 1 400 euros par mois, soit des montants inférieurs à ceux en vigueur dans nombre d'autres hôtels de luxe, dont certains qui appartiennent pourtant au même groupe, les conditions de travail sont

très pénibles. L'hôtel, qui à l'ouverture en 2010 comptait 431 employés, n'en compte plus que 356. Il y a un tel travail à abattre que, souvent, les femmes de ménage ne peuvent pas quitter le travail à l'heure, et que la direction les rappelle pour venir travailler lorsqu'elles sont en repos. Pour les équipiers chargés de faire le nettoyage des vitres, miroirs et autres objets de luxe, le travail est délicat car tout ce mobilier luxueux et fragile est dangereux à déplacer.

Ce palace, propriété d'un fonds souverain qatari, loue des chambres et suites qui coûtent de 850 euros à 25 000 euros la nuit. Ainsi les propriétaires empochent près de deux ans de salaire d'un employé pour chaque nuit louée dans ces dernières suites. De quoi largement satisfaire les revendications des grévistes... et même au-delà!

**Aline RETESSE**

### • Centre hospitalier du Nord-Mayenne **Toujours mobilisés contre les mesures d'économies**

Comme dans tous les établissements hospitaliers, la situation au CHNM (Centre hospitalier du Nord-Mayenne) se dégrade. Avant l'été, la colère était montée d'un cran lorsque la direction avait annoncé son intention de supprimer 7 à 8 RTT sur un total de 17 ou 18. Lors de la dernière assemblée générale, le 1<sup>er</sup> juillet, les agents hospitaliers avaient décidé d'aller demander des comptes à l'ARS, Agence régionale de santé située à Nantes, au retour des vacances.

Jeudi 25 septembre, 50 agents hospitaliers venus de Mayenne et des établissements environnants se sont donc rendus à Nantes, rejoints sur place par une centaine d'agents hospitaliers de Loire-Atlantique. Deux directeurs adjoints ont reçu une délégation et se sont engagés sur le financement d'un IRM ainsi que sur l'embauche de médecins. En ce qui concerne leur revendication

principale sur les RTT, les travailleurs mobilisés ont été renvoyés vers la direction de leur établissement, ces directeurs affirmant avec un certain cynisme que la question relevait

du dialogue social. C'est tout de même un bon début et les agents hospitaliers de CHNM sont toujours décidés à se faire entendre.

**Correspondant LO**



### • Nos lecteurs écrivent **La grande misère des maisons de retraite**

**Le Relais de la Poste est un EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) situé à Pontgibaud, au nord-ouest de Clermont-Ferrand. Cet établissement accueille environ 70 personnes, en majorité des femmes, assez âgées, handicapées, la plupart sous tutelle, et de milieu modeste. Les conditions imposées aux résidents et au personnel sont préoccupantes et même inadmissibles.**

Depuis trois mois, il n'y a plus de directrice. Une autre devrait arriver seulement en octobre. La direction est en partie assurée par une infirmière et par la comptable, qui doivent s'occuper à la fois des résidents, du personnel de la cuisine, des tâches d'organisation, d'entretien et d'administration. Le personnel est en nombre nettement insuffisant et ne peut

assumer toutes ses tâches.

Ainsi la propreté des locaux laisse à désirer, particulièrement les toilettes en fin de semaine. Il existe un seul ascenseur pour se rendre à l'étage des chambres, provoquant des encombrements et des attentes pénibles pour tous. Quant à la nourriture, faute de moyens financiers, on sert aux résidents beaucoup de conserves.

Le manque de personnel entraîne des tensions avec parfois des gestes brusques et des paroles blessantes. En réalité, le personnel n'en peut plus et certaines employées, y compris les infirmières, envisagent de démissionner. Prendre des mesures pour améliorer réellement les conditions de vie et de travail dans cet établissement serait urgent. Ce serait de la responsabilité de la mairie, du conseil général et des diverses autorités de tutelle et, au-delà, de l'État.

**Un lecteur de Clermont-Ferrand**

### **Solidarité pour la dignité**

Mi-septembre, dans un quartier populaire de Villeneuve-d'Ascq, un de nos voisins est décédé. Sa compagne n'avait pas les moyens de payer les obsèques : plus de 2 000 euros pour l'enterrement. En plus, la morgue ne pouvant garder le corps, il aurait été enterré comme « indigent ». C'était révoltant ! Et ce n'est pas un cas isolé.

Parmi les voisins, une pétition de soutien et une collecte ont été organisées. Notre voisine et amie a été accompagnée dans toutes les démarches qu'elle a dû entreprendre. Une quinzaine de personnes se sont rendues avec elle auprès du maire pour demander que l'enterrement soit pris en charge par la commune, ce qui a été accepté.

Notre voisin était, comme beaucoup d'entre nous, comme sa compagne, un travailleur pauvre. Et, dans cette société capitaliste, il y a autant de problèmes pour être enterré honorablement que pour avoir un travail et un toit. Il reste heureusement notre solidarité.

**Un lecteur (Villeneuve-d'Ascq – Nord)**

### • Hôpital La Roseraie – Aubervilliers **De l'argent public, mais pour faire quoi ?**



Un millier de salariés travaillent à l'hôpital privé La Roseraie à Aubervilliers, un ensemble qui comprend une clinique et un centre de soins, la polyclinique. Selon *Le Parisien* du 29 septembre, le directeur de la clinique réclamerait 20 millions à l'État pour faire des travaux. Mais d'ores et déjà l'argent des usagers et de la Sécurité sociale ne sert guère à faire fonctionner les services.

Ainsi au premier sous-sol, où ont lieu les consultations et la radio de la polyclinique, la climatisation tombe en panne des semaines entières, comme cela a été le cas il y a deux semaines, condamnant usagers et personnel à baigner dans leur sueur. De même, depuis des mois, les déchets médicaux de la clinique sont stockés dans la cour, à la portée de tous, sans égard pour l'hygiène. Les inondations dues à des fuites

sont périodiques, comme récemment au deuxième sous-sol où se trouve, entre autres, la radiologie des urgences.

L'accueil de la polyclinique est en sous-effectif criant. Les ordinateurs sont lents, les imprimantes fonctionnent une fois sur deux. Au point que, le 19 septembre après-midi, le personnel de l'accueil a cessé de recevoir les usagers jusqu'à ce que le directeur arrive, une heure et demie plus tard, et tente de calmer le jeu.

Les deux secteurs, polyclinique et clinique, sont contrôlés par le groupe privé Villa Maria. L'argent gagné aux dépens des usagers et du personnel va dans la poche de ses actionnaires, et les 20 millions réclamés par le directeur de la clinique, s'il les obtient, risquent bien de prendre le même chemin.

**Correspondant LO**



## • PCF

# La vaine recherche d'une « gauche de gauche »

**Durant le premier week-end d'octobre, Pierre Laurent s'est donné à plein pour prôner un « rassemblement de gauche » avec tout ce qu'il a pu trouver de responsables du PS et des Verts voulant se démarquer du gouvernement. Après les derniers résultats électoraux du PS, ceux-ci sont nombreux à se découvrir une âme de frondeurs.**

Depuis que ces élus, parlementaires et parfois ex-ministres, ont pris leurs distances avec le gouvernement, le PCF les présente comme la cheville ouvrière d'un énième « rassemblement des forces de gauche ». Et il reprend son refrain sur un gouvernement qui mènerait enfin une « vraie politique de gauche ». C'est le même qu'il avait déjà entonné en 2012 pour faire voter Hollande.

Mais, de Mitterrand à Hollande, on les a vus à l'œuvre ces fameux gouvernements de gauche. Il n'y a rien à attendre. Et la nouvelle version de la « vraie gauche » ne vaut pas mieux que l'ancienne. De la sénatrice PS Marie-Noëlle Lienemann à Benoît Hamon, l'ex-ministre de Valls, en passant par Henri Emmanuelli, ancien secrétaire d'État de Mitterrand, sans oublier l'ex-ministre verte Cécile Duflot, tous ont commencé par faire campagne pour Hollande, avant de soutenir son gouvernement et ses attaques antiouvrières. Seule la prévision d'une défaite cinglante en 2017, les fait prendre leurs distances d'un navire en perdition.

Ceux-là ne se disent d'ailleurs pas vraiment opposants et ne font même pas semblant d'avoir une autre politique à proposer. Leurs « annonces programmatiques » pour sortir de l'austérité se résument à une nouvelle loi bancaire pour lutter contre la finance, la revalorisation du smic – sans dire de combien – et la levée du gel des salaires des fonctionnaires. Et le PCF se vante de leur avoir proposé « un ou deux amendements emblématiques » contre le CICE. C'est sûr, le patronat

doit trembler !

Les classes populaires ont appris ce que valent les promesses de ce type. Une fois au pouvoir, les étiquettes servant à tromper la population – vraie gauche, fausse gauche, droite de droite, ou gauche de droite – s'estompent et laissent apparaître la seule réalité politique : ces gouvernements se mettent sans état d'âme au service du patronat.

Alors pourquoi les dirigeants du PCF s'obstinent-ils à proposer et repropager la même politique ? En fait leur principal souci est de sauvegarder des alliances électorales de façon à tenter de conserver des postes d'élus, malgré la déroute électorale possible de la gauche. C'est ce qui le condamne invariablement à faire la courte échelle à des politiciens fondamentalement au service de la bourgeoisie afin qu'ils accèdent à la mangeoire gouvernementale. Inexorablement, le discrédit entraîné par cette politique retombe sur le PCF et ses militants, y compris ceux qui se préoccupent avant tout de la défense des intérêts des travailleurs.

Depuis des décennies, cette politique, présentée comme l'unique perspective possible, contribue à semer des illusions puis à démoraliser les travailleurs. C'est sur un tout autre terrain que ceux-ci pourront se défendre. Sans chercher un sauveur suprême parmi les politiciens bourgeois, c'est sur leurs propres forces qu'ils doivent compter pour arracher le pouvoir aux capitalistes et changer véritablement cette société.

Marion AJAR

## 17 octobre 1961 – 17 octobre 2014

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le préfet de police de Paris, Maurice Papon, et le gouvernement de l'époque.

Ce jour-là, des milliers de manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés,

jetés à la Seine. Des centaines perdirent la vie, victime, des forces de police.

**Le rassemblement aura lieu :**

**vendredi 17 octobre à 18 heures au pont Saint-Michel à Paris**

Lutte Ouvrière appelle à se joindre à cette manifestation.

## • Maroc

# Des militants ouvriers lourdement condamnés

**Le 30 septembre, le tribunal d'appel de Marrakech a condamné Hamid Majdi et Nasri Bouslham, deux responsables locaux de la CDT (Confédération démocratique du travail), à six mois de prison ferme. Il s'agit d'un procès politique. Ces militants ont en effet été impliqués dans les grèves menées en 2011 par les mineurs de Bou Azzer, une mine de cobalt exploitée par une filiale de la holding royale SNI et dans celles des travailleurs des complexes touristiques et des taxis de Ouarzazate.**

Suite à ces grèves, la répression politique s'était déjà abattue sur plusieurs ouvriers grévistes et sur des militants de la CDT. Cinq ouvriers syndiqués avaient été condamnés à six mois de prison ferme. Deux responsables locaux de la CDT, dont Nasri Bouslham, avaient écopé de la même peine, Hamid Majdi avait été condamné à un an. Ce procès étant entaché d'irrégularités – le jugement avait été prononcé en l'absence des inculpés – leurs avocats avaient fait appel. Le procès en appel de fin septembre a donc confirmé la condamnation de Hamid Majdi et Nasri Bouslham. Les autres condamnés seront rejugés en appel dans les semaines qui viennent.

Ce procès est le dixième procès politique pour Hamid Majdi, un militant qui, depuis

les luttes de 2011, a été muté arbitrairement par les autorités dans la région de Marrakech, pour l'éloigner de Ouarzazate. Alors qu'il était conseiller municipal de cette ville pour le PSU (Parti socialiste unifié), il avait dénoncé les pratiques

dans les mines de Bou Azzer, qui a mené la lutte pour y faire appliquer le code du travail.

Malgré les beaux discours de Mohamed VI sur la démocratie, le régime marocain cherche toujours à faire taire les militants syndicaux et poli-



Hamid Majdi libéré en novembre 2012.



Manifestation de soutien aux militants emprisonnés.

douteuses de l'ancienne équipe de la mairie. De tous les combats de la classe ouvrière dans la région depuis vingt ans, il est aussi à l'origine de la création d'une section de la CDT

tiques qui luttent pour améliorer la condition ouvrière et dénoncent la corruption et les détournements de biens publics.

Valérie FONTAINE

## • À partir du 18 octobre

# Lutte Ouvrière de nouveau dans les kiosques

À partir du samedi 18 octobre et de notre numéro 2411 (daté du 17 octobre), Lutte Ouvrière sera de nouveau disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries Lyonnaises de Presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent pour que ceux-ci affichent

notre journal. Ils peuvent bien sûr les en remercier, non seulement en achetant Lutte Ouvrière mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où Lutte Ouvrière n'apparaît pas mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Un outil sera d'ailleurs disponible pour cela sur le site Internet de Lutte Ouvrière.

En même temps, le prix de notre journal passera de 1 euro à 1,20 euro. Cette augmentation est nécessaire pour rémunérer un peu mieux les marchands de journaux, mais

aussi parce que tout augmente alors que ce prix de 1 euro est resté à peu près équivalent à celui d'il y a 28 ans, en 1986, prix qui était alors de 6 francs. Lors du passage à l'euro en 2002, ce prix, qui avait augmenté entre-temps, avait même diminué de plus d'un quart. C'est un retard qu'il nous faut un peu rattrapper, tout en gardant un prix modique de telle façon que Lutte Ouvrière soit accessible à tous.

Merci à tous nos lecteurs de le comprendre, et de nous aider à faire mieux apparaître Lutte Ouvrière !